

Do Võ Phi Hùng Cũ HS Petrus Ký (67-74) tặng Huỳnh Chiêu Đăng chủ Kho Sách Xưa Quân Văn Đường

4^e Année N° 134

Le N° 040

Jeudi 25 Mars 1942

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
I5634



LE SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'INDOCHINE
L'Observatoire Central de Phu-Liên (province de Kiến-An, Tonkin).

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

4^e Année - N° 134 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 25 mars 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES

DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue *Indochine*, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Précisions sur le rôle de la Légion	1	La Cité Universitaire de Hanoi	X
Le Service Météorologique et l'Observatoire central de l'Indochine, par X.	3	Perspectives du pont sur la Sé Bang-Hièn (R. C. n° 23)	XI
Souvenirs d'un vieil annamitisant (suite), par L. CADIÈRE, des Missions Étrangères de Paris	7	Dans l'Administration Indochinoise	XII
La coutume du noircissement des dents en Asie Orientale et en Indochine, par P. HUARD	9	Mon voyage à Angkor, par le docteur A. HÉZARD	13
M. Charton nous parle du « Prix Goncourt » d'Indochine, par André FONTANE	12	Lettre d'Annam — Le souvenir du Docteur Yersin	16
Au Darlac : la Palabre du Serment 1943 .. I à V		La Semaine dans le Monde	18
L'Effort français à Dalat. — Précision sur la Cité-jardin Amiral-Jean-Decoux, par M. BRUN-BUISSON, Administrateur de la Cité VI à IX		Revue de la Presse Indochinoise	19
		La Vie Indochinoise	20
		Courrier de nos lecteurs	22
		Solution des mots croisés n° 103	23
		Mots croisés n° 104	23

A nos lecteurs

La hausse incessante du papier, des encres et de la composition ne nous permet pas de maintenir plus longtemps le prix de vente au numéro de **0 \$ 40**, prix que nous avons tenu à conserver depuis septembre 1940, malgré le sacrifice financier qu'il nous en coûtait.

Le prix du numéro sera porté à **0 \$ 50** à partir du 1^{er} avril 1943.

Le prix de l'abonnement reste inchangé.

POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉVOLUTION NATIONALE

PRÉCISIONS SUR LE RÔLE DE LA LÉGION

ON a dit et on dit encore beaucoup de bêtises sur la Légion, et certains légionnaires ne sont, hélas, pas les derniers. La Légion est un « parti », disent les uns ; elle est là pour contrôler le Gouvernement, affirment d'autres. Quant à beaucoup, ils se contentent d'en être avec beaucoup de bonne volonté, sans bien comprendre son rôle. Celui-ci vient d'être exposé par le « Légion-

naire du Tonkin » avec une clarté et une précision remarquables. Les lignes que nous reproduisons aideront nos lecteurs et bien des légionnaires à mieux comprendre la mission exacte dévolue à cette institution dans la construction de l'ordre nouveau que prépare la Révolution Nationale :

« La Légion n'a pas à s'occuper de la politique extérieure de la France.

» Cela ne signifie pas, certes, que nous nous désintéressons de ces graves problèmes. Ceux-ci ne peuvent que nous passionner car de leur solution dépend dans une large mesure le sort de notre cher pays. Mais, comme nous l'avons exposé, toute discussion à leur sujet est sans aucune utilité et la Légion cherche avant tout à être utile.

» Comment peut-elle y parvenir ?

» C'était bien là également l'ambition des partis politiques, de la plupart au moins. Les résultats démontrent qu'ils n'ont pas réussi. Ne tombons donc pas dans les travers qui leur ont fait manquer leur but.

» **La Légion n'est pas un parti.** Elle s'en différencie sur ce point fondamental, qu'elle est aux ordres du Chef de l'Etat. Chaque parti politique avait une doctrine qu'il cherchait à faire prévaloir sur toutes les autres ; la Légion, elle, reçoit les directives de son chef. Sa doctrine ne peut donc jamais être en opposition avec celle du Gouvernement.

★ ★

» Alors que les partis se dressaient contre les Gouvernements dans lesquels ils n'étaient pas représentés et dont la politique n'était pas conforme à leurs vues, la Légion, au contraire, est toujours l'auxiliaire du Gouvernement quelle que soit la politique que celui-ci décide de suivre.

» Cette discipline, rigoureuse, qui exclut la possibilité d'apprécier le bien ou le mal fondé des décisions gouvernementales, ne doit pas cependant faire de nous des automates.

» Si l'action civique des légionnaires n'a rien de comparable avec celle qu'exerçaient naguère les membres des divers partis, elle n'en est pas moins d'une importance capitale. Nous rappellerons à cet égard le double rôle de la Légion : d'abord éclairer les pouvoirs publics afin de leur permettre de prendre les meilleures décisions, ensuite faire comprendre ces décisions, les respecter strictement et, prêchant d'exemple, concourir à les faire observer par tous.

» Beaucoup de légionnaires, malheureusement, n'ont pas encore compris cette mission. Il importe donc de la préciser à nouveau.

» La caractéristique essentielle, absolue, de l'esprit légionnaire doit se manifester par l'absence de toute critique à l'égard de l'action gouvernementale.

» Un vrai légionnaire est, avant tout et dans toutes circonstances, un auxiliaire du Gouvernement.

» L'action gouvernementale n'est évidemment pas toujours parfaite ; la Légion a donc le devoir de rechercher constamment son

amélioration et, à ces fins, elle doit signaler les erreurs et conseiller les pouvoirs publics en vue de leur redressement. Mais elle ne doit pas critiquer, car cette besogne, facile, est en même temps, hélas, nuisible à la Nation. C'est une œuvre constructive que doit réaliser la Légion.

» Nous ne disons pas que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Si nous voulons faire la Révolution Nationale, c'est bien parce que de nombreuses réformes sont nécessaires. Et c'est sur nous, précisément, que compte le Gouvernement pour l'aider dans cette tâche immense.

» Ce que nous nous interdisons formellement, c'est la critique systématique qui s'attaque aux gens et aux actes et qui contribue à saper l'autorité, ce principe fondamental du nouveau régime.

» Ce que nous nous interdisons, c'est d'avoir une position hostile à une décision gouvernementale lorsque celle-ci a été prise, après avis de la Légion et même contrairement à cet avis. Si la Légion devait s'ériger en juge de l'action du Gouvernement, ce serait l'anarchie.

★ ★

» La Légion veut être consultée sur toutes les questions où elle est en mesure d'éclairer l'Administration.

» Mais si l'avis qu'elle a émis n'est pas retenu, elle doit en changer et s'aligner, toujours inlassablement fidèle, derrière ses chefs, en appliquant strictement la décision prise bien qu'elle ne soit pas conforme à ses vues.

» C'est à ce prix seulement que la Légion peut avoir auprès des Pouvoirs publics le crédit indispensable pour mener à bien sa mission, pour réaliser la Révolution ordonnée par le Maréchal.

» Seule, l'observation stricte de la discipline légionnaire telle que nous venons de la rappeler peut créer le circuit de confiance sans lequel il n'est pas de véritable et d'utile collaboration entre la Légion et les Pouvoirs publics.

» C'est grâce à elle que l'autorité à tous les échelons abandonnera, ainsi qu'elle le doit à l'égard de la Légion, la prévention acquise pendant les années de démagogie à l'encontre des personnes, des groupements et des partis qui prétendaient défendre les intérêts nationaux.

» **La Légion doit être écoutée, le Gouvernement doit être obéi.** »

Ainsi, et ainsi seulement, se justifie le rôle de la Légion.

L'EFFORT FRANÇAIS EN INDOCHINE



L'INDOCHINE développe, depuis le golfe du Tonkin jusqu'aux frontières de la Thaïlande, plus de 2.500 kilomètres de côtes ; elle se trouve ainsi sur une grande partie de cette étendue, exposée aux effets directs des typhons.

De plus, c'est un pays essentiellement agricole, qui doit la richesse, l'abondance et la variété des produits de son sol aux conditions créées par ses différents climats régionaux.

Enfin, située sur les grandes voies maritimes et aux carrefours des plus importantes lignes aériennes d'Extrême-Orient, la navigation le long des côtes et le survol du territoire dépendent essentiellement de la nature des conditions atmosphériques.

Pour ces trois raisons, les études météorologiques devaient donc de bonne heure y prendre une importance indiscutable. Dès 1886, les marines de guerre et de commerce réclamaient instamment la création d'un Service Météorologique en Indochine ; mais ce fut seulement en 1897, sur la proposition de Mascart, membre de l'Institut, Directeur du Bureau central Météorologique de France, que le Gouverneur Général prescrivit l'aménagement d'un certain nombre de stations météorologiques. Ces postes furent confiées à des organismes divers, hôpitaux, services agricoles, phares, sociétés privées, etc... Malgré l'effort louable de la Direction de l'Agriculture, qui avait la charge de ce service, et en dépit des bonnes volontés individuelles, on ne tarda pas à reconnaître l'imperfection fondamentale de cet état de choses ; pas de plan d'ensemble, équipement disparate et manque de liaison entre les stations. Pour donner à l'œuvre entreprise toute l'efficacité recherchée, il fallait obtenir une plus grande unité dans les méthodes, plus de précision dans les observations, et enfin une application immédiate sur place de la documentation rassemblée. Force était, d'ailleurs

de constater à quel point l'Indochine était en retard sur les pays voisins : Manille, Hongkong et Zikawei rendaient à la navigation des services déjà fort appréciés.

Ces diverses raisons motivaient, en 1899, la création d'un Observatoire central, décidé par le Gouverneur Général Paul Doumer.

Après des hésitations concernant l'emplacement, le choix se porta sur la colline de Phu-liên, à proximité d'Haiphong.

Grâce aux libéralités d'un généreux donateur, M. Bischoffheim, membre du Parlement, qui fournit une partie du matériel, grâce également aux conseils éclairés du R. P. Froc, alors directeur de l'Observatoire de Zikawei, l'œuvre entra dans la voie de la réalisation : en 1901, la première pierre de l'Observatoire central était posée.

Pour l'organisation première de l'Observatoire, l'Indochine bénéficia de la présence, dans le pays même, d'un savant tout désigné, M. Ferra, vice-résident de France en Annam, ancien attaché à l'Observatoire de Paris. Ayant pris effectivement ses fonctions en mars 1902, il s'installa d'abord à Haiphong en attendant l'achèvement de l'Observatoire, dont les constructions et aménagements furent seulement à peu près terminés fin 1905. Désormais l'Indochine possédait un établissement doté pour l'époque d'un matériel météorologique de tout premier ordre.

Cette œuvre accomplie, et désirant réintégrer le cadre de son administration, M. Ferra chercha un technicien pour lui succéder. G. Le Cadet, docteur ès sciences, lauréat de l'Institut, physicien déjà célèbre de l'Observatoire de Lyon, fut désigné. Il prit son poste en mars 1906.

Le nouveau directeur se fixa deux objectifs immédiats : d'une part, fournir les renseignements demandés par la navigation maritime ; d'autre part, accumuler des documents en vue d'étudier le climat de toute l'Indochine.

Ce programme fut pleinement réalisé, malgré des difficultés sans nombre, qui auraient découragé des hommes moins persévérants : crédits très réduits, absence de personnel qualifié, isolement de Phu-Liên, communications postales défectueuses.

Désormais, on contrôla les documents des divers organismes s'occupant de météorologie et on coordonna les observations. De nouvelles stations furent créées. En juillet 1906, les premières cartes isobariques furent tracées et les premiers bulletins transmis aux navigateurs. En 1911, Le Cadet pouvait publier une première étude sur le résultat de ses observations ; en 1917, il présentait à l'Académie des Sciences un important mémoire sur le climat et le régime des pluies en Indochine.

Touché par la retraite en 1926, Le Cadet fut remplacé par son adjoint immédiat, M. E. Bruzon, qui assura la direction du service jusqu'en 1938, époque à laquelle il quitta Phu-Liên pour un poste élevé dans la Métropole.

Au moment où M. Bruzon prenait la direction, en 1926, d'importantes réformes s'avaient nécessaires.

Les débuts de l'aviation posaient des problèmes urgents. En même temps, le développement rapide de la colonisation exigeait une extension des études climatologiques.

Les mêmes besoins se faisaient d'ailleurs sentir dans toutes les parties de notre Empire. C'est pourquoi, en 1929, le département des Colonies fut amené à créer un service météorologique colonial, placé sous une direction unique, avec un personnel commun. Le Service Météorologique indochinois, incorporé dans la nouvelle organisation, se transforma rapidement, sous l'impulsion de son directeur, ferme et plein d'activité.

Au cours des toutes dernières années, le développement ininterrompu et rapide de la navigation aérienne a commandé, parallèlement, une nouvelle extension du Service Météorologique. Le ralentissement actuel de l'aviation ne saurait être que momentané ; il est hors de doute qu'une fois les hostilités terminées elle repartira avec une activité accrue. A ce moment, la Météorologie devra en être en mesure de donner satisfaction à ses nouvelles exigences. Il est donc nécessaire que le développement du Service Météorologique se poursuive sans interruption, de façon qu'à l'heure voulue on dispose d'un personnel compétent et qualifié et d'une documentation abondante.

ORGANISATION ACTUELLE ET ATTRIBUTIONS.

Le Service a pour attributions :

1° Les recherches portant sur la météorologie générale et appliquée ;

2° La prévision du temps et le service d'avertissement ;

3° La formation du personnel, le contrôle et le fonctionnement des stations et postes météorologiques ;

4° La climatologie ;

5° Le service horaire (détermination, conservation, diffusion de l'heure légale) ;

6° Les études théoriques et pratiques relevant de la physique du globe (magnétisme terrestre ; électricité atmosphérique ; séismologie ; gravimétrie) ;

L'organisation du Service Météorologique est la conséquence des attributions qui viennent d'être définies.

Elle comprend :

L'établissement central à Hanoi, divisé en sections administratives ; section de la prévision générale, des avertissements et des transmissions ; sections des recherches et publications ;

L'Observatoire central à Phu-Liên où sont installés : une station météorologique de premier ordre, le service horaire, la section de physique du globe et les ateliers ;

Trois centres régionaux ;

Un ensemble de stations et de postes météorologiques.

a) Section Prévision générale, Avertissements, Transmissions.

C'est la section la plus importante du Service Météorologique.

Elle a dans ses attributions la prévision du temps, l'avertissement à la Marine et à l'Aviation.

Elle est installée à l'établissement central, à Hanoi. Là convergent sept fois par jour, à l'aide du télégraphe, du téléphone et de la T. S. F. les observations provenant des stations météorologiques de l'Indochine et des pays étrangers voisins.

Parmi les avertissements qui incombent au Service Météorologique, il en est un qui mérite une mention spéciale c'est la signalisation des typhons.

Dès qu'une zone de baisse barométrique est décelée sur la carte du temps, en mer de Chine ou dans le Pacifique, le prévisionniste analyse avec minutie tous les phénomènes météorologiques ; nuages, circulation des vents, pressions, houles. Si les circonstances sont favorables, le tourbillon se révèle, il se creuse en quelques heures, il se déplace.

A ce moment, du Service, les demandes de renseignements se multiplient : postes côtiers, navires en mer, tous sont mis à contribution pour fournir leurs observations, d'où seront

déduites la position, la direction, la vitesse du météore. Pour le service d'avertissement, aucun instant de répit. Le cyclone grandit, accélère sa marche, semble ralentir, incurvé sa trajectoire. Il constitue maintenant un danger qu'il importe de signaler au plus tôt, mais avec toutes les précisions voulues, car, de l'avis passé dépend le sort de nombreux bateaux, d'une flottille de barques, sampans et jonques, qui devront fuir la tempête, changer de route, rejoindre en hâte la côte ou rester au port.

On concevra aisément la minute émouvante pour le météorologiste, lorsque sentant peser sur lui une telle responsabilité, il doit à coup sûr lancer l'avis qui décidera de la zone dangereuse à fuir, à éviter.

Aussitôt rédigé, l'avis de typhon part en toutes directions, et de Moncay à la pointe de Camau, en moins de trois heures, il est distribué à ses destinataires. Pendant ce temps, les postes de T. S. F. côtiers le diffusent en toutes directions ; il ne passera inaperçu d'aucun navire.

C'est depuis 1910 que ce système d'avertissement fonctionne ; plus de 300 typhons ont ainsi été, jusqu'à ce jour, prévus, signalés à l'avance et suivis en mer de Chine.

b) Centres régionaux.

L'importance et le nombre des renseignements météorologiques à fournir sont devenus tels qu'il n'est plus possible de se contenter comme avant 1926 de quelques rares chiffres recueillis par des collaborateurs bénévoles et non expérimentés.

Le service des observations météorologiques (instruments et état du ciel) doit être continu et très complet ; aussi a-t-on été amené à organiser des réseaux de postes exclusivement occupés à effectuer des observations météorologiques et à les acheminer rapidement vers les centres chargés de les employer.

On a créé, à cet effet, 96 stations météorologiques réparties sur tout le territoire indochinois (2 à Kouang-tchéou-wan, 27 au Tonkin, 31 en Annam, 10 en Cochinchine, 11 au Cambodge, 15 au Laos).

A cet ensemble s'ajoutent 500 petits postes divers, pluviométriques et climatologiques.

Les centres régionaux, véritables services décentralisateurs, doivent, par de fréquentes inspections effectuées par leurs dirigeants, assurer le bon fonctionnement des postes ; ils sont, en outre, chargés d'exercer une action effective sur tout ce qui touche à la météorologie de leur région. Ils ont notamment à faire des prévisions régionales et à assurer la couverture météorologique de l'Aéronautique au-dessus de leur territoire.

Tout avion se déplaçant peut ainsi être renseigné minutieusement sur le temps qu'il rencontrera le long de son parcours. L'application des règlements internationaux en la matière, ainsi que le resserrement du contact personnel entre aviateurs et météorologistes, facilités par la création des centres régionaux, ont grandement amélioré la protection de la navigation aérienne.

Pour adapter le programme d'organisation de la météorologie aux moyens dont dispose l'Indochine, on a limité pour l'instant à trois le nombre des centres régionaux :

Hanoi, pour le Tonkin, le Nord-Annam et le Haut-Laos ;

Tourane, pour le Centre-Annam, le Sud-Annam, et le Bas-Laos ;

Saigon, pour la Cochinchine et le Cambodge.

Deux centres secondaires, en voie d'organisation, fonctionneront incessamment : l'un à Vientiane, pour le Laos ; l'autre à Kompong-cham, pour le Cambodge.

c) Section Recherches et Publications.

Ce serait diminuer le rôle d'un Service Météorologique comme celui de l'Indochine que de croire son activité bornée à assurer le fonctionnement de services publics, même de première nécessité, telle que la sécurité en mer ou dans les airs.

L'étude de la dynamique de l'atmosphère constitue le problème capital de la météorologie. Elle donne lieu à des travaux auxquels participent tous les météorologistes de l'établissement central et des centres régionaux.

C'est surtout l'étude de la haute atmosphère qui apporte les renseignements nécessaires à la connaissance des masses d'air, les éléments au sol étant trop perturbés par toutes sortes d'influences. Jusqu'ici, on n'a pu entreprendre que des recherches aérologiques par le lancer de ballons pilotes en douze stations.

La section a, de plus, dans ses attributions, la diffusion des renseignements et des travaux intéressant la météorologie.

Le Service publie régulièrement :

Des cartes et bulletins quotidiens ;

Des bulletins mensuels et des annales.

d) Service de l'heure.

Au service de prévision du temps et d'avertissement est venu s'adjoindre, dès les débuts de l'Observatoire central, un service horaire destiné principalement à la Marine.

Il permet :

1° La détermination et la conservation de l'heure ;

2° L'émission de signaux horaires.

Pour déterminer l'heure, on dispose à l'Observatoire central d'une lunette méridienne à micromètre impersonnel avec entraînement électromécanique du fil mobile du réticule et d'un astrolabe à prisme. Un poste récepteur de T. S. F. permet, en outre, de recevoir les signaux émis par les grands observatoires astronomiques.

La conservation de l'heure est assurée au moyen de six pendules de précision, dont deux fonctionnent à température et sous pression constantes.

Tous les jours, à 10 heures, des signaux horaires sont émis simultanément sur 600 mètres et sur 37 m. 80, à l'usage des navigateurs, du public et des grands services.

Ces signaux donnent à la fois l'heure exacte avec toute la précision désirable et en même temps l'heure légale du pays.

e) Section de physique du globe.

C'est par des observations de magnétisme, d'électricité atmosphérique que débutèrent les premières recherches de physique du globe à l'Observatoire.

Les faibles crédits accordés autrefois ne per-

mirent pas le développement des études magnétiques qu'avait souhaité Le Cadet.

L'Observatoire a pu faire tout au plus l'acquisition d'un théodolite spécial pour la détermination de la déclinaison et de la composante horizontale du champ magnétique terrestre. Et cependant le développement de ces recherches est de toute nécessité, à la fois pour la navigation et pour la géologie appliquée.

En outre, en 1924, l'Observatoire fit l'acquisition de deux séismographes horizontaux, type Mainka, à masses pendulaires de 450 kilos. Ces appareils permettent l'étude des tremblements de terre de l'Asie et du Pacifique. Depuis leur installation, 4.000 séismes ont pu être enregistrés et déterminés.

Les renseignements ainsi recueillis sont publiés et expédiés, dans le monde entier, aux différents instituts qui s'occupent de séismologie.

Un plan d'agrandissement et d'accroissement de l'outillage est d'ores et déjà prévu et sera mis en œuvre dès la fin des hostilités. Il permettra à notre bel observatoire indochinois de conserver sa place parmi les grands établissements scientifiques de l'Extrême-Orient.

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saïgon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saïgon, Cholon, Pnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saïgon N° 278

Souvenirs d'un vieil annamitisant⁽¹⁾

(Suite)

par L. CADIÈRE
des Missions Étrangères de Paris

M AIS, Père, si je me mets à parler annamite avec mon cuisinier, mon boy, le tireur de pousse, le marmiton, tout le monde va se moquer de moi, et je n'aurai plus aucune autorité dans la maison.

— D'abord, mon cher Monsieur, l'autorité, dans la maison, c'est surtout l'affaire de Madame. Mêlez-vous le moins possible des affaires de la cuisine, de la poussière sur les meubles et autres histoires de ce genre.

» Et puis, s'il arrive au boy d'esquisser un sourire, ou même si loin de vous, là-bas, à la cuisine, il s'esclaffe avec les collègues, dites-vous que cela n'a aucune importance. »

Un jour, il arriva, dans la province où j'exerçais mon ministère, la même que celle où je suis actuellement, un nouveau Résident. C'était un homme d'aspect rébarbatif, surtout lorsqu'il ne s'était pas rasé depuis plusieurs jours. Ce fut, peu après, un de mes meilleurs amis, et aujourd'hui encore, c'est avec émotion que je pense à eux. Sa femme était la douceur, le tact, la délicatesse même. M. Bonhomme, de temps en temps, émettait des paradoxes, c'est-à-dire qu'il énonçait à haute voix des vérités que tout le monde pensait, mais que personne n'osait dire. Je lui dois beaucoup de reconnaissance. Il m'a appris à mettre les choses au point. Lorsque je lui parlais d'une affaire, après avoir discuté, sa conclusion était, invariablement : « Et puis, voyez-vous Père, tout cela n'a pas la moindre importance ». Un autre disait : « Dans cinquante ans, on n'en parlera plus ». Ce n'est pas qu'il se désintéressât des questions qu'on lui soumettait, il avait une grande conscience de ses obligations. Mais il voulait dire que, tout en tâchant de régler les affaires en litiges, il ne fallait jamais perdre la tête, s'emballer, en un mot, exagérer l'importance de l'affaire en question. En matière annamite, dans les procès de clans ou de villages, surtout si la question religieuse est en jeu, cette règle de conduite est d'une grande utilité. Malheureusement beaucoup la perdent de vue. On est toujours porté à se croire un peu le nombril du monde.

Donc, si le marmiton se met à rire, en vous entendant prononcer quelques mots en annamite, ça n'a aucune importance.

Dites-vous que s'il rit, son rire n'est pas méchant. Son rire est sympathique, tout comme vous riez en voyant quelqu'un dégringoler de cheval ou s'aplatir à bicyclette. Son rire ne serait méchant que si vous étiez à couteau tiré avec votre domesticité. Mais alors ils ne riraient pas devant vous, ils iraient faire des



gorges chaudes à la cuisine. Et à ce propos, je vous raconterai une autre histoire. Un jour, j'étais allé chercher des fougères dans un bosquet. Je revenais à cheval. J'avais fait une botte de mes fougères, et les avais suspendues derrière mon dos avec une liane. Evidemment, j'avais l'air cocasse. Un prêtre annamite qui me suivait aussi à cheval, me dit : « Père, les gens rient de vous. — Laisse-les rire ; d'abord ils rient de moi derrière moi, et puis, cela n'a aucune importance, leur rire n'a rien d'offensant. »

Dites-vous que ces sourires que provoquent vos essais, vos balbutiements, seront payés, dans peu de temps, et au centuple, par l'autorité que vous conférera une bonne connaissance de l'annamite.

Et puis, riez avec les rieurs, riez de vous-même, lorsque vous verrez le bécot rire de

(1) Voir nos numéros 120, 122, 126, 129 et 131.

vous. Ah ! rire des autres, lorsqu'ils le méritent, mais surtout savoir rire de soi, lorsqu'on s'est rendu ridicule à ses propres yeux, la grande sagesse !

Achetez les rieurs. Très bonne politique. Dites à votre boy, à votre bécon : « Mon vieux, si, à la fin du mois, je parle bien, tu auras cinq piastres ! » Dites-le en français, pour qu'ils comprennent mieux. Soyez certain qu'à la fin du mois, le boy et le bécon seront d'avis que vous parlez bien, et vous le croirez, au moins un peu, et cela vous encouragera, et beaucoup, et cela vaut bien cinq piastres, dix pour les deux. Vous payez bien un professeur d'annamite vingt ou trente piastres par mois, et croyez que, dans bien des cas, ce professeur vous sera d'un moins grand secours que votre boy ou votre bécon, pour vous apprendre à parler annamite.

M. Bonhomme était un de ces vieux administrateurs qui connaissaient bien la langue annamite. Bien qu'un peu timide, il pouvait la parler couramment. Il avait fait le cours d'annamite à Hué pendant plusieurs années, et il avait en manuscrit un Cours d'annamite qui avait de la valeur.

Dès les premières entrevues, il m'avait mis à l'aise par sa franchise : « Père, me dit-il, quand vous aurez une affaire à m'exposer — et, étant chef de district, j'en avais de temps en temps quelques-unes —, faites-le simplement et objectivement. Je vous dirai : je vais vous aider comme vous le demandez. Ou bien : je puis vous aider jusque-là. Ou bien encore : Je ne puis pas vous aider. Et dans ces deux derniers cas, je vous en prie, n'insistez pas, ce serait absolument inutile ». Voilà la vraie ma-

nière de faire. Ce n'est pas les réticences, les atermoiements, les demi-mesures, les demi-concessions, les promesses vagues, les récriminations importunes, les insinuations indiscretes et imprudentes, qui arrangent les affaires. C'est le bon sens, la bonne volonté, la franchise, un amour égal du bien, le respect et l'estime réciproque. Un autre Résident me faisait aussi sa profession de foi : « Père, nous avons ici, vous et moi, une politique contraire. Je suis ici pour m'opposer à votre politique. » Je dis ceci sans récrimination. Je n'ai jamais eu de politique. J'ai simplement tâché de faire du bien à ceux qui m'entouraient. Mais c'est pour faire voir qu'il y a parfois des sectaires, dans tous les camps, et que s'il y a des gens qui comprennent leurs devoirs et les remplissent d'une façon intelligente, il y en a aussi qui ne les comprennent pas.

Un autre Résident que j'ai connu à *Quảng-Trị*, et très bon annamitisant, c'est M. Laborde. Il arrivait du Tonkin. Il me disait : « Les six premiers mois de mon séjour en Annam ont été durs. Je connais très bien le dialecte tonkinois. Mais ici, quelle prononciation ! Et ces mots, ces expressions dialectales, qui reviennent si souvent dans la phrase, et cette accentuation martelée. J'ai eu bien du mal à m'y mettre ».

Non seulement il parlait très couramment l'annamite, mais, sans doute à cause même de cela, il s'intéressa à tout ce qui concernait sa province et publia dans le « Bulletin des Amis du Vieux Hué », une bonne notice sur le *Quảng-Trị*. Il fit de même, d'ailleurs, pour le *Quảng-Ngãi* et le *Phù-Yên*, où il fut successivement Résident. (A suivre.)

LA REVUE NATIONALE CHINOISE

REVUE MENSUELLE FRANÇAISE
DE SHANGHAI ET DE LA CHINE

ABONNEMENT :

Tarif international : 15 piastres I. C.

Ap^t 8 - 1363, Rue Lafayette

SHANGHAI.

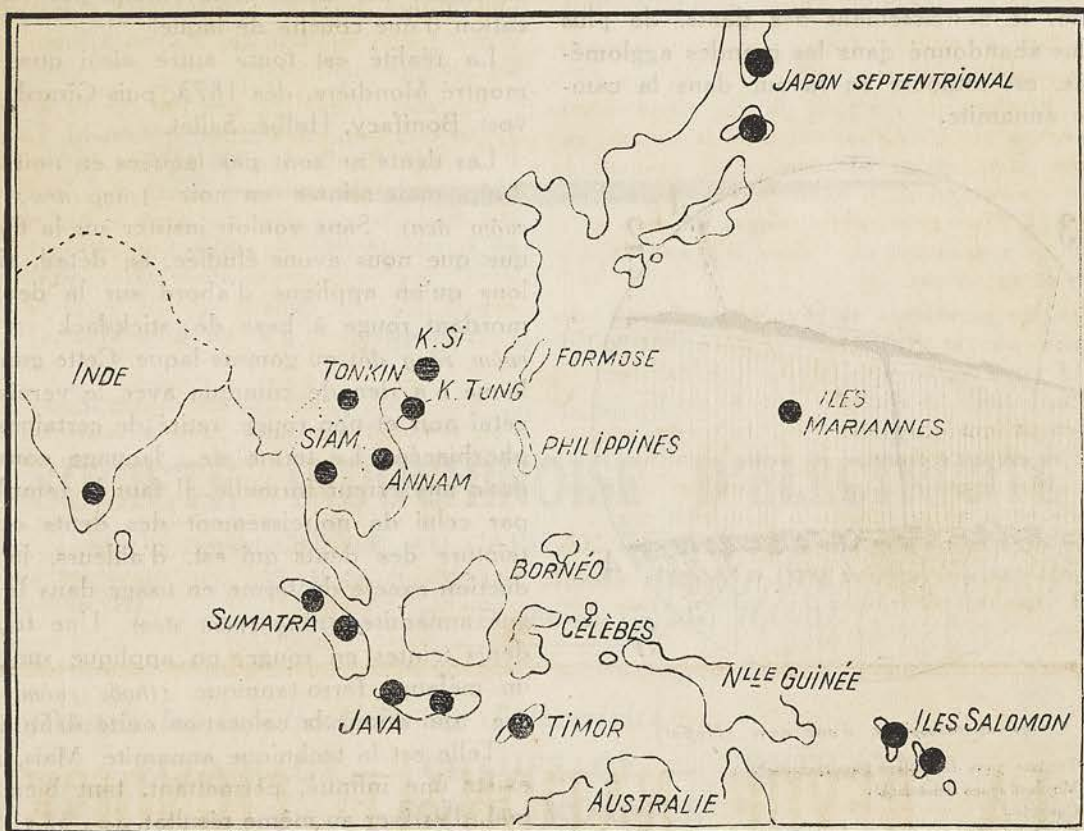
LA COUTUME DU NOIRCISSEMENT DES DENTS EN ASIE ORIENTALE ET EN INDOCHINE

par P. HUARD

ALORS que les mutilations dentaires s'observent dans le monde entier, le noircissement des dents est localisé dans une zone maritime de l'Asie Orientale de forme triangulaire. Son sommet, atteint vers le Nord le Japon septentrional (1). Son côté oriental est jalonné par les îles Mariannes

respond à Sumatra, tandis que son côté occidental est constitué par l'Indochine.

Dans toute cette aire, les autochtones se noircissent les dents ou se les noircissaient encore il y a peu de temps, avec les techniques les plus diverses et les plus variées. Tantôt le noircissement est seul fait, tantôt il est



et son angle est par les îles Salomon. Sa base passe par Timor et Java ; son angle ouest cor-

associé à des mutilations dentaires (limage, perforation), surtout en honneur dans les populations de culture indonésienne, soit continentales, soit insulaires.

(1) En Chine, le noircissement des dents n'a été signalé que chez quelques tribus aborigènes du Kouang-tung et du Kouang-si, jadis non chinoises et réunies au royaume de Van-Lang, c'est-à-dire le Tonkin actuel. Au Japon, cette coutume date au moins de l'an 920 de notre ère. Au XVI^e siècle, seuls, les Samourais en usaient. Aussi, noircissait-on *post mortem* les dents des têtes de soldats tranchées sur le champ de bataille pour les faire passer comme des têtes de chef. Depuis 1870, aucun Japonais, homme, ne peut avoir légalement que des dents blanches. En 1901, l'exemple de l'impératrice Sadoko a incité les femmes à abandonner les vieux usages.

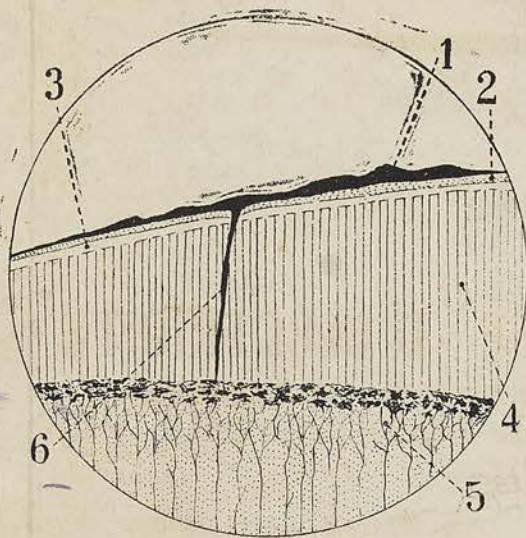
Dans l'Indochine française, cette coutume est très répandue et ne dépasse probablement pas en latitude nord 28°35'. Cette ligne coïncide, d'ailleurs, avec la limite nord des Thaïs et celle de la zone où les Khas portent, comme ornement de cheveux, la canine inférieure de cochon (Guibaut).

Il est impossible de dresser d'une façon pré-

cise la carte du noircissement des dents en Indochine. Très schématiquement, ont eu les dents noircies : les Annamites, les Thaïs, les Muongs, les Mans, les Khmers, Moïs et certains Khas.

Ne se noircissent pas les dents : les Sinoïdes de la haute région, les Chinois, les Chams et certains Moïs chamisés.

Même chez les Annamites, cette coutume tombe de plus en plus en désuétude. Ce courant s'est d'abord manifesté en Cochinchine, sous la double influence de la nombreuse colonie chinoise, qui s'y trouve et d'une évolution plus rapide vers la civilisation occidentale. Au Tonkin, le noircissement des dents, de plus en plus abandonné dans les grandes agglomérations, est toujours en faveur dans la campagne annamite.



Coupe microscopique d'une dent (Hoffel).

1. Teinture noire (complexe ferro-tannique).
2. Mordant rouge (stick-lack).
3. Cuticule.
4. Email dentaire.
5. Fibre de Tomes.
6. Fissure de l'émail dans laquelle a filtré la teinture noire.

Sur 1.430 tirailleurs du recrutement rural examinés, il y a quelques années, à notre demande, 1.037 avaient les dents noircies et 393 seulement les dents blanches. 80 % des paysans tonkinois ont donc les dents noircies. Sur cette masse, 60 % des individus sont âgés de 22 à 26 ans.

C'est dire que dans les environs de Hanoi, on noircit encore les dents. Comme nous avons pu le constater, on voit même dans les mar-

chés ruraux des « bécons », aux dents hypernoircies qui servent de réclame à la méthode employée.

Sur cette méthode, bien des erreurs ont été écrites. Le bétel qui donne aux lèvres une coloration pourpre, brunit les dents et leur donne, selon l'expression des Annamites, l'aspect d'os déterrés. De là, à dire que les dents des Annamites étaient noircies par le bétel, il n'y avait qu'un pas, vite franchi par une série d'auteurs que je ne nommerai pas.

D'autres, à la suite de Pierre Loti, dans ses « Propos d'exil », se sont figurés que le noircissement des dents était obtenu par l'application d'une couche de laque.

La réalité est toute autre ainsi que l'ont montré Mondière, dès 1873, puis Girard, Crévoist, Bonifacy, Holbé, Sallet.

Les dents ne sont pas laquées en noir (*son den*), mais teintées en noir (*răng den*; *răng ruộm den*). Sans vouloir insister sur la technique que nous avons étudiée, en détail, signalons qu'on applique d'abord sur la dent un mordant rouge à base de stick-lack (*Thuốc ruộm răng đỏ*) ou gomme-laque. Cette gomme-laque n'a rien de commun avec le vernis végétal noir et non rouge, retiré de certaines euphorbiacées. Le terme de laquage consacre donc une erreur formelle. Il faut le remplacer par celui de noircissement des dents ou de teinture des dents qui est, d'ailleurs, la traduction exacte du terme en usage dans la langue annamite (*răng ruộm den*). Une fois les dents teintées en rouge, on applique sur elles un mélange ferro-tannique (*thuốc ruộm răng đen*) qui donne la coloration noire définitive.

Telle est la technique annamite. Mais, il en existe une infinité, permettant, tant bien que mal, d'arriver au même résultat.

Pourquoi les Annamites se noircissent-ils les dents ? Quelle est la signification anthropologique de cette coutume ?

Comme bien des usages annamites, elle se présente à nous par une légende, celle du roi, mari d'une fée des mers. La fée mit au monde 100 œufs qui donnèrent, en éclosant, 100 garçons. Bientôt, la mésentente sépara les époux, mais la fée voulut ramener ses 100 fils dans son royaume des mers. Le roi réussit à cacher à sa femme la moitié de sa progéniture. Et pour dérouter la mère qui persistait à vouloir retrouver ses enfants, il les rendit méconnaiss-

1^{ère} pluie 1946 5 avril. faible pluie

sables en leur tatouant la peau, et en leur noircissant les dents.

Il est difficile de donner une date à cette coutume.

En Indochine, on n'a jamais trouvé de dents noircies sur des crânes anciens, susceptibles de fixer un âge minimum à cet usage. Mais, les annales chinoises des Tchéou et des textes attribués à Seu-Ma-Tsien, signalent le noircissement des dents dès le III^e siècle avant notre ère.

Il semble, en effet, que pendant le second âge du bronze, l'Indochine soit entrée dans l'orbe d'une civilisation maritime comprenant

le sud-est de l'Asie et de l'Indonésie. Cette civilisation, propagée au loin par de hardis navigateurs, paraît avoir touché, au nord, le Japon et, au sud, Madagascar (Przyluski), deux pays où le métissage des autochtones par le sang malais est, d'ailleurs, certain. Le noircissement des dents pur ou associé à des mutilations dentaires pourrait ainsi être considéré comme le vestige de cette culture océane. Et, après avoir fleuri au Japon, aux Philippines, en Insulinde et dans l'Hindoustan, elle serait en train de terminer lentement son cycle et de succomber sous l'influence de la civilisation occidentale, après avoir résisté pendant des siècles en Indochine à la culture chinoise.

u 916 m. m. de m. Soci
cey m. de 9 Société indochinoise d'électricité
société ano société indochinoise

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

Toutes les applications de l'électricité :

ÉCLAIRAGE — CHAUFFAGE — VENTILATION
FORCE MOTRICE

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

900/24
980 375
120 6 10/10

950/24
290 59,5
140
=

49 41
2 2

58 46
512 63
140 138

289 8

75 12
30 6,25

48
00 80 12

4 8 7,6

M. CHARTON NOUS PARLE DU " PRIX GONCOURT " D'INDOCHINE

par André FONTANE

LA République des Lettres est en émoi. On chuchote, et la rumeur se propage. « X... lui-même me l'a affirmé », dit l'un ; l'autre proteste que « si c'était vrai, ça ne saurait ». De quoi s'agit-il ? De rien de moins que d'une sorte de Prix Goncourt d'Indochine, qui serait doté, dit-on, de quinze cents piastres. La République des Lettres n'en revient pas (1).

Etant indiscret, puisque journaliste, j'ai su — je ne vous dirai pas par quels moyens tortueux — qu'on parlait du Directeur de l'Instruction Publique comme président du jury. Et je suis allé puiser aux bonnes sources quelques « tuyaux » pour les lecteurs d'Indochine, dans ce quartier paisible et cette maison tout empreinte de la sérénité universitaire, où M. Charton m'accueille avec sa bonne grâce et sa simplicité coutumières.

« Est-ce vrai ? »

— Tout à fait vrai.

— Pour bientôt ?

— Pour très bientôt. Le prix sera décerné à la fin d'avril, vers Pâques. Vous savez d'ailleurs que l'Amiral n'est pas un de ces chefs qui acceptent, une décision une fois prise, d'en différer indéfiniment l'exécution.

— Comment s'appellera-t-il ce prix ?

— « Prix littéraire de l'Indochine ».

— Titre simple...

— ... qui dit bien ce qu'il doit dire. Il est « littéraire » : il pourra couronner une œuvre appartenant à quelque genre que ce soit, roman, recueil de nouvelles ou de contes, biographie, essai, histoire, etc..., pourvu que cette œuvre soit littéraire, et qu'elle soit bonne. Et c'est un prix « indochinois », c'est-à-dire qu'il ira à un Indochinois ou à un Français d'Indochine, pour un livre publié en Indochine.

— Sur un sujet indochinois ?

— Pas nécessairement : un écrivain de talent peut publier ici un ouvrage de qualité traitant de n'importe quel sujet. Car c'est d'abord le talent et la qualité que l'Amiral a voulu couronner.

— Voilà deux fois, Monsieur le Directeur, que vous citez le Gouverneur Général...

M. Charton m'interrompt avec vivacité.

« Qui donc voulez-vous que je cite ? C'est l'Amiral qui a conçu ce prix, et qui l'a voulu. Aussi aurais-je désiré lui donner le nom de « Prix Jean-Decoux ». Je n'ai pas été autorisé à le faire. J'ai dû m'incliner.

— Je ne vais tout de même pas solliciter une audience, à seule fin de lui demander pourquoi il l'a créé !

— Je puis vous le dire. L'Amiral a été frappé de deux faits. Le premier est que les arts de la plume n'avaient peut-être pas ici, jusqu'à présent, leur juste place. Le théâtre est en plein essor...

— ... Porée au Cambodge, Serène à Saigon, Bourrin à Hanoi...

— La musique : vous avez entendu comme moi les grands concerts de cette saison. La peinture, les arts appliqués florissent. Les œuvres de nos artistes vont figurer dignement à Tokyo. Quant à l'architecture, art royal, art des nations vigoureuses, elle n'a peut-être jamais été si brillante en Indochine qu'aujourd'hui, et je ne sais si elle n'est pas la grande triomphatrice de l'Exposition de Saigon. Nos belles-lettres n'avaient-elle pas l'air un peu effacé, parmi tant de grandeurs ? L'Amiral l'a pensé : il a voulu y remédier.

— Et le second fait ?

— Le second fait, c'est qu'en ces temps d'austérité, les écrivains et les éditeurs d'Indochine ont accompli un effort remarquable, mais pas assez remarqué. La Métropole ne pouvant plus alimenter nos librairies, on s'est rabattu sur les moyens du bord, qui ne sont pas — l'expérience l'a montré — des moyens de fortune. La littérature indochinoise de langue française est une réalité.

— De langue française, dites-vous...

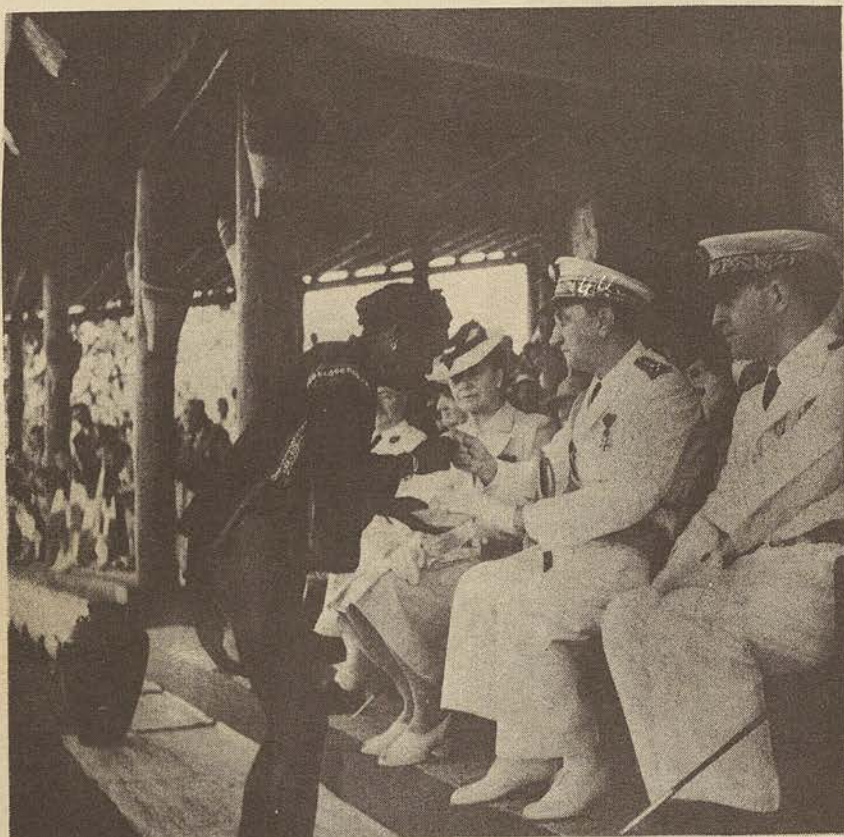
— Oui. Les littératures indochinoises sont fortes, riches de traditions, pleines de vie. Elles sont d'ailleurs encouragées, à l'échelon local, par d'excellentes mesures. On connaît l'effort de l'Association Alexandre de Rhodes au Tonkin et des Offices d'édition de Cochinchine et du Cambodge. Les concours que ces organisations ont lancés ont rencontré un grand succès auprès du public. Mais c'est un fait : le français, langue administrative et langue de culture, est en Indochine une langue fédérale, qu'ont non pas défendue — elle n'avait pas à l'être — mais illustrée des écrivains indochinois de premier ordre. Rien ne pouvait mieux démontrer le rayonnement et la fécondité de la pensée française.

J'avais demandé dix minutes d'entretien à M. Charton. Voici trois quarts d'heure que je le retiens. Trois quarts d'heure pendant lesquels un planton silencieusement réprobateur n'a cessé d'entasser papiers, dossiers et cartons, selon un ordre mystérieux, sur un bureau qui, déjà, en entrant, m'avait paru bien garni... Le Directeur de l'Instruction Publique, pourtant, n'a donné aucun signe d'impatience. J'envie ce stoïcisme. Je me lève...

« Surtout, conclut-il, dites bien aux candidats, ou à leurs éditeurs (car nous n'avons pas voulu forcer les écrivains eux-mêmes à faire acte de candidature), dites-leur bien de se hâter : ils ont jusqu'au 15 avril pour nous envoyer leurs ouvrages, en douze exemplaires — un exemplaire pour chaque membre du jury — Rappelez-le leur. »

Voilà qui est fait.

(1) Ce « papier » était livré à l'imprimeur avant que la nouvelle soit officielle.



Photos HESBAY

L'Amiral DECÔUX
touche l'anneau symbolique.

AU DARLAC

LA PALABRE DU SERMENT 1943

"Tous les ans, les chefs viendraient aux chefs-lieux, et au milieu de fêtes, de distribution de présents, dans le déploiement de nos forces de police, renouvelleraient entre les mains du Gouvernement Français, en touchant l'anneau symbolique, le beau serment que j'ai reçu moi-même lors de mon premier voyage au Darlac : **Si la France nous dit de mourir, mourons ! Si elle nous dit de vivre, vivons !**"

P. PASQUIER.

(Extrait d'une circulaire du 30 juillet 1923 instituant la Palabre du Serment).

LA PALABRE D AU DARLAC

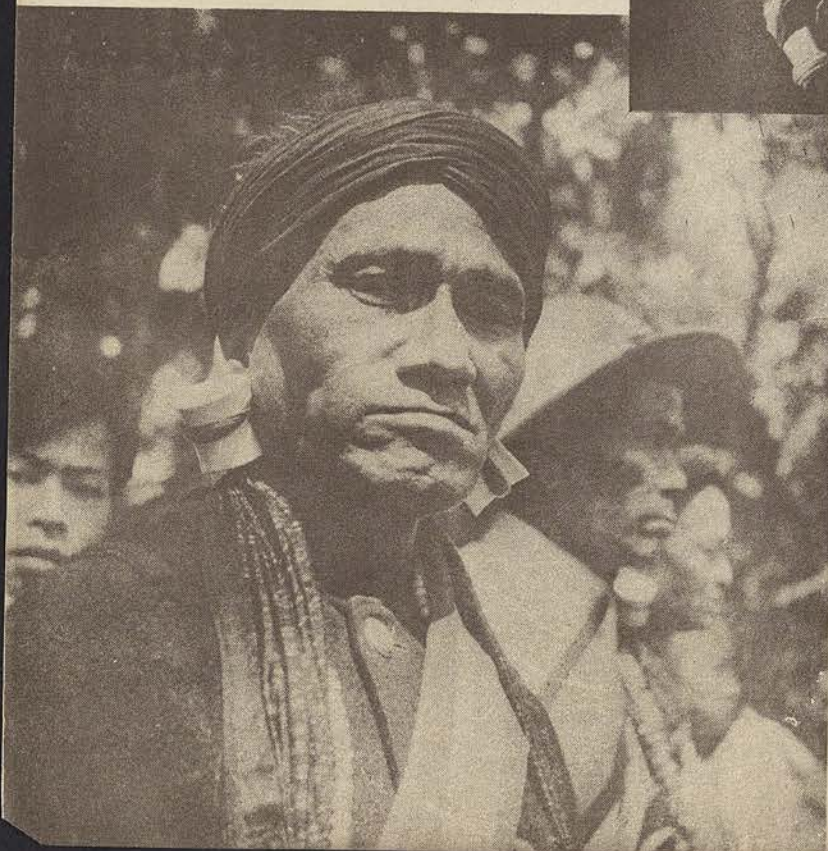
Groupe de jeunes femmes Rhadés.



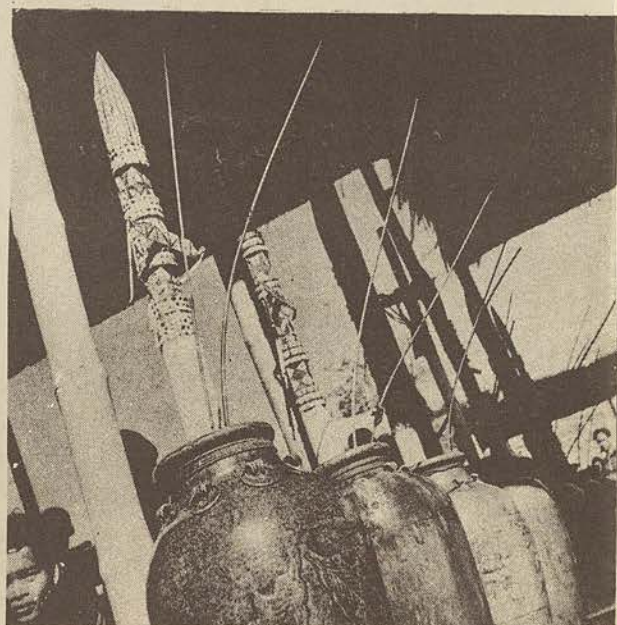
Pendant le Serment.



Un Spectateur.



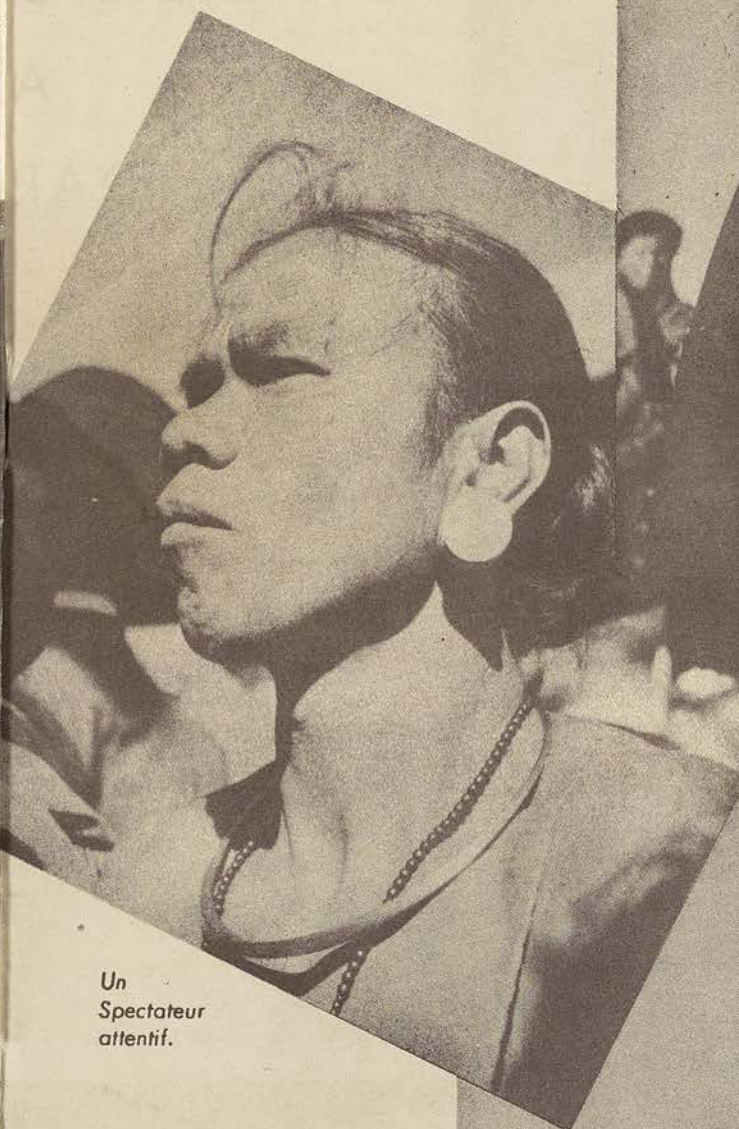
Photos HESBAY



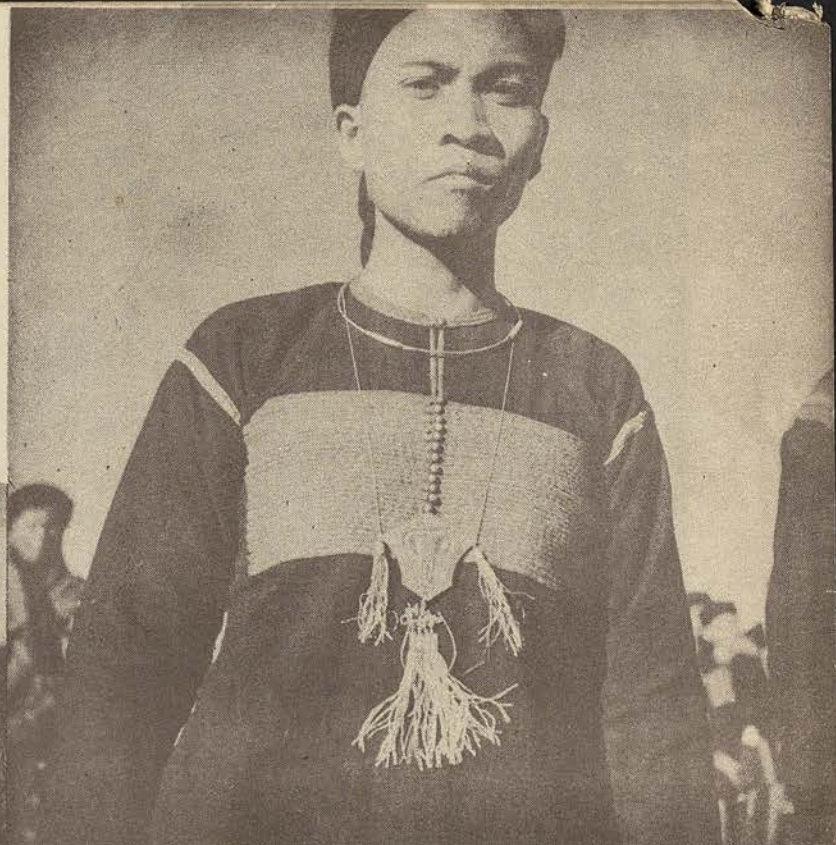
RE DU SERMENT

AC

dés.



Un
Spectateur
attentif.

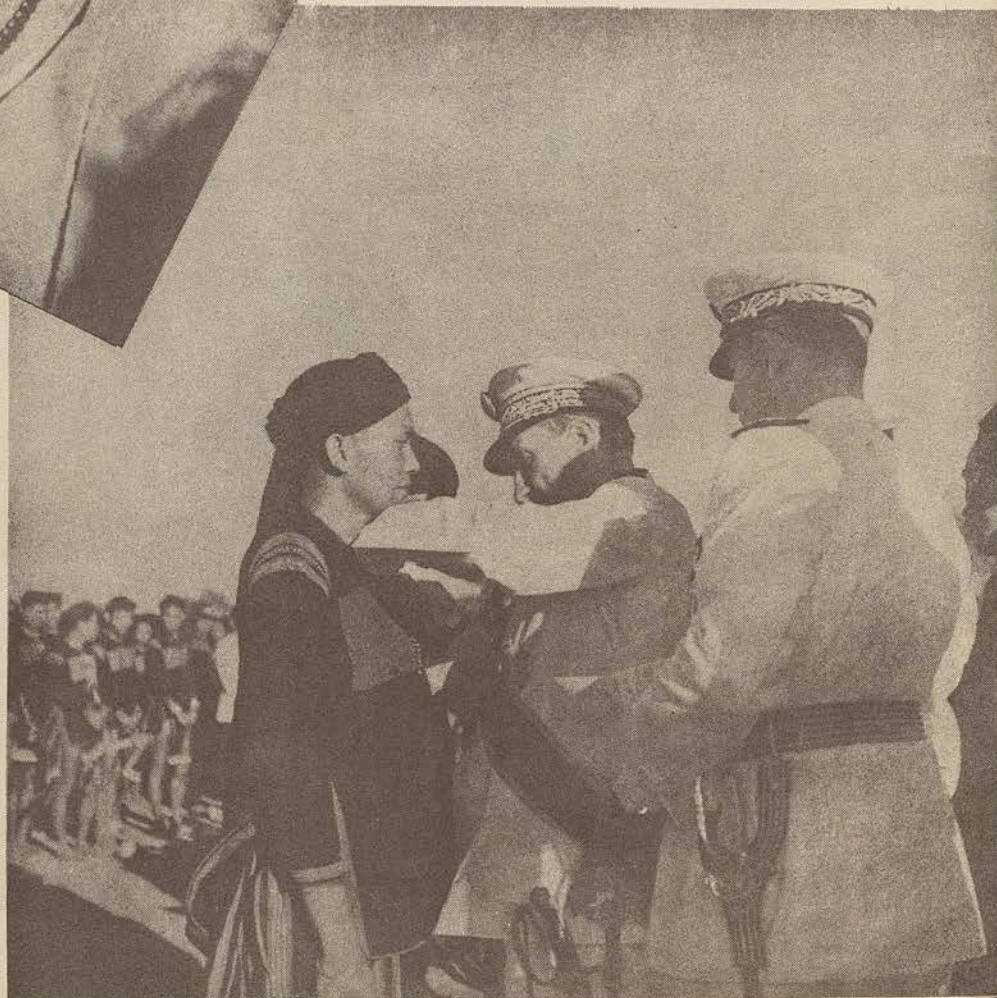


L'insigne des chefs
de Secteur.

Photos HESBAY

L'Amiral DECOUX remet
son insigne
à un Chef Moï. —>

← Les Jarres.



LA PALABRE DU AU DARLA

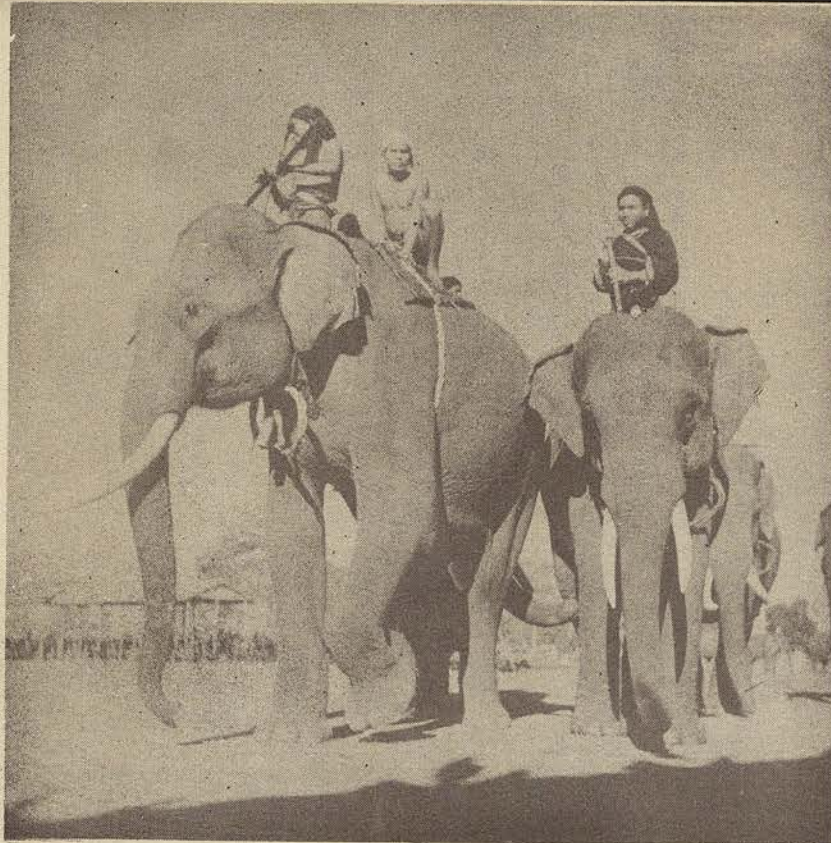
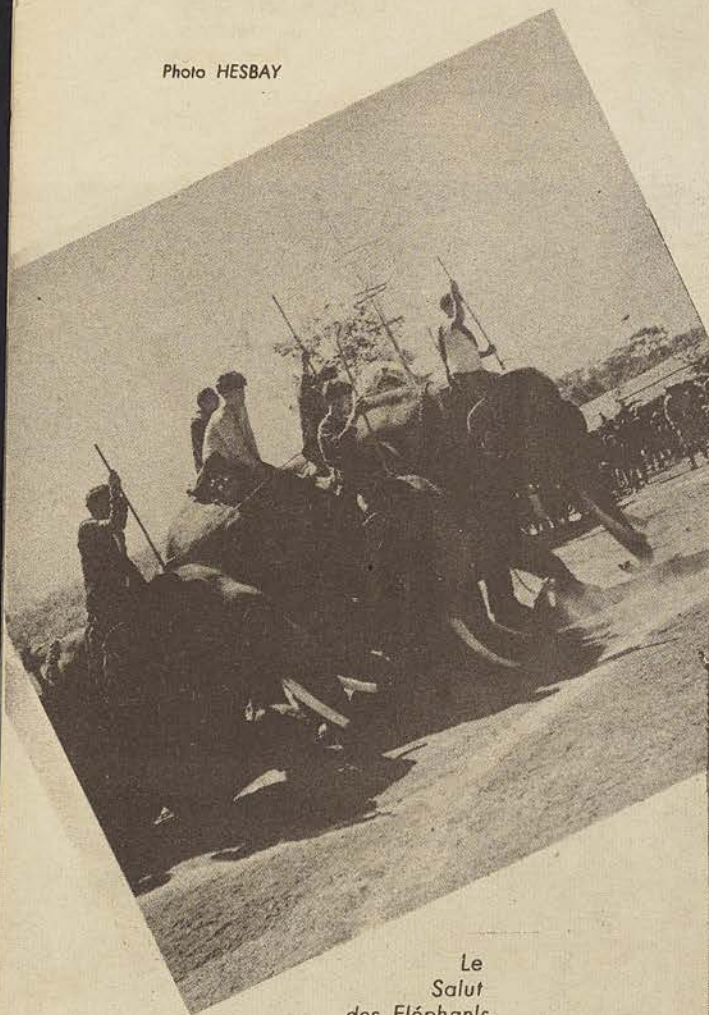
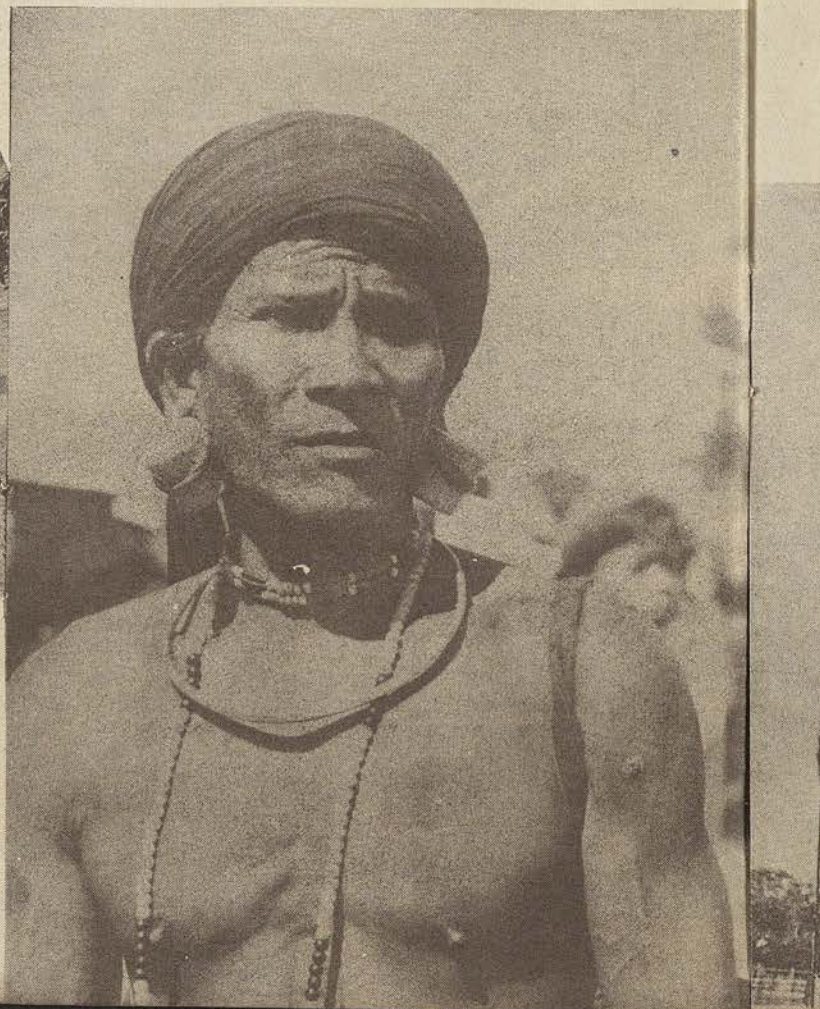


Photo HESBAY

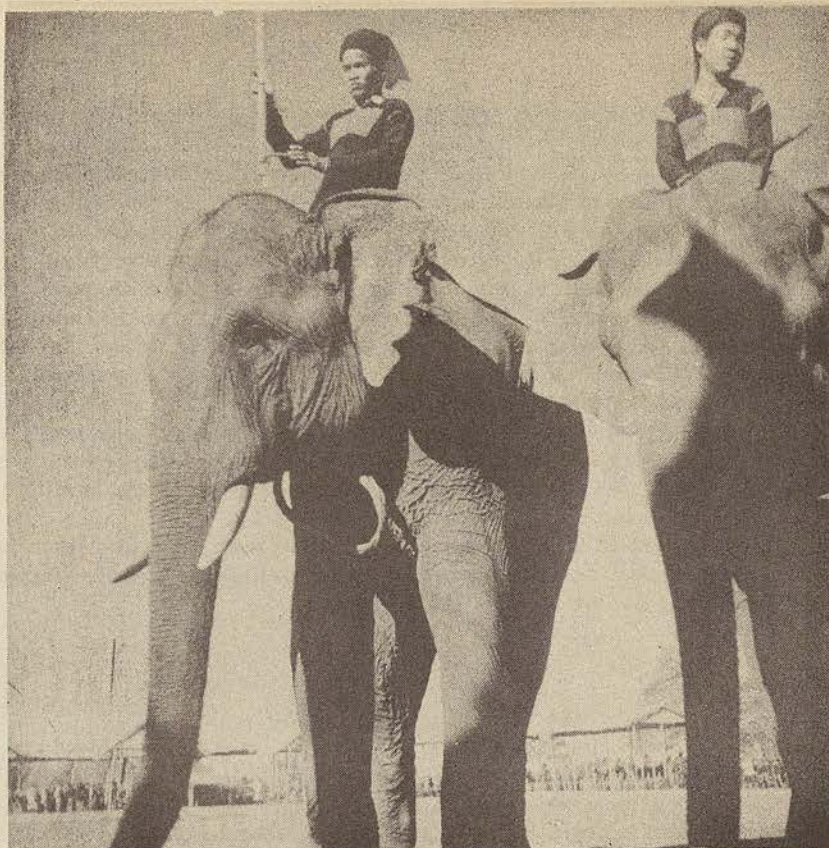
Type Rhadé.



Le
Salut
des Eléphants.

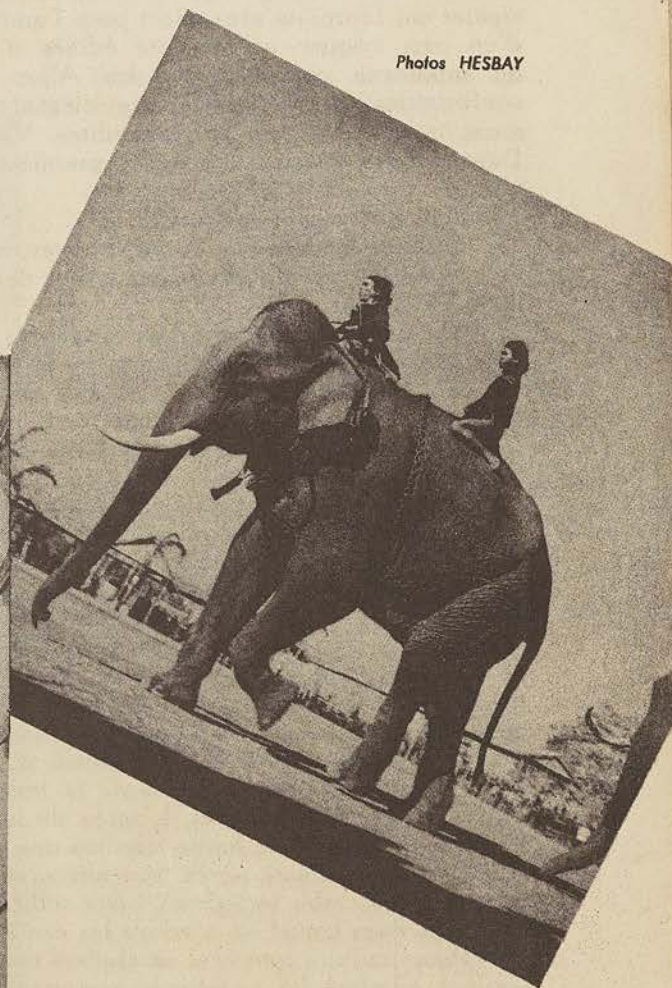
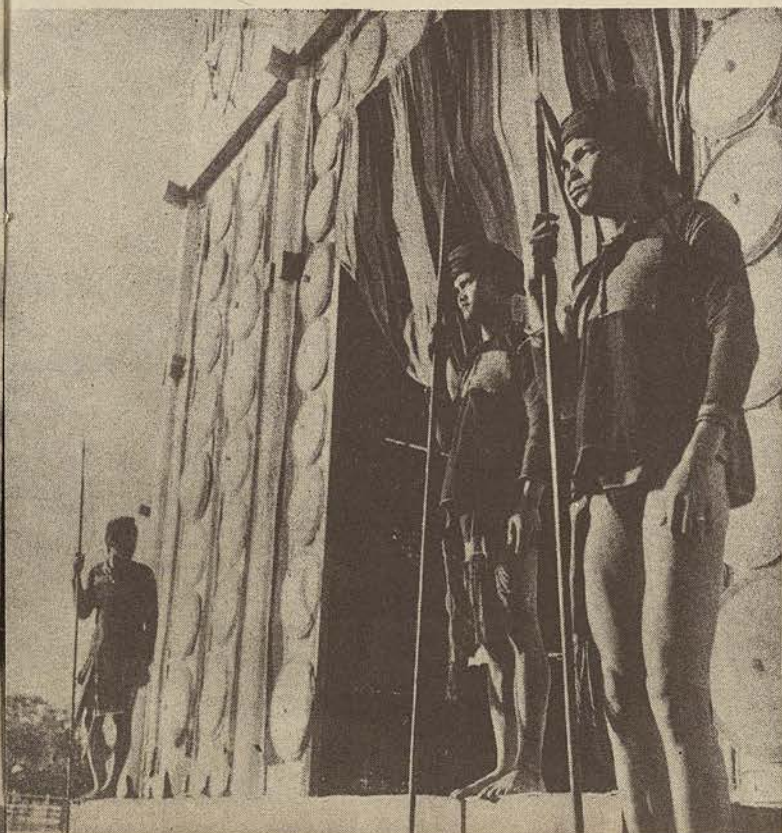


LA DU SERMENT AU ARLAC



Photos HESBAY

Guerriers Moï
à l'entrée
du Pavillon du Serment.



Photos HESBAY

L'EXISTENCE à Dalat de la Cité-jardin Amiral-Jean-Decoux est maintenant connue de tous. Les maquettes des villas qui la composent ont été exposées à la Foire de Saigon. De belles photographies de la Cité et des chalets ont souligné aux yeux du public la coquetterie de ses habitations aux lignes simples et harmonieuses, et le cadre riant où elles sont édifiées au pied de la grandiose chaîne du Langbian. Paysage majestueux et divers, atmosphère de calme et de repos, bien faits pour redonner à chacun les forces et la santé que de longs séjours sous des cieux moins cléments ont pu amoindrir ou compromettre.

Si chacun connaît l'existence de cette Cité, si beaucoup ont pu être renseignés sur son organisation, combien en est-il encore qui ignorent qu'ils peuvent y accéder, les facilités qu'ils peuvent y trouver, la manière dont ils doivent s'y prendre pour y faire un séjour ?

Nommé administrateur de cette Cité, je reçois chaque jour de si nombreuses demandes de renseignements que j'ai pensé rendre service à tous en y répondant dans « Indochine »

★★

Comment est née la Cité-jardin Amiral-Jean-Decoux ? A quel but répond-elle ?

L'Amiral Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine a voulu que Dalat ne soit pas réservée aux favoris de la fortune. Il a décidé de l'ouvrir à tous. Le Budget général, les finances municipales ont fourni un gros effort pour l'aménagement d'un parc coquet, où ont été édifiés des chalets de montagne qui évoquent les Alpes, simples, confortables, d'une architecture élégante. En six mois, trente villas ont été construites. Vingt autres sont mises en chantier. Depuis le 1^{er} février, les trente premières villas ont été livrées à l'habitation.

Qui peut occuper ces villas ?

Le Gouvernement a voulu réserver ces habitations aux familles les plus nombreuses, aux enfants, à ceux ayant des moyens modestes, aux personnes malades ou fatiguées.

De ce but découlent les conditions d'admission qui sont loin d'être draconiennes, comme certains ont pu le penser.

La priorité est donnée, en cas de trop nombreuses demandes, aux familles comptant quatre enfants.

Le chiffre de deux enfants a été choisi comme celui qui représente la moyenne recommandant l'attribution d'une villa.

Mais ces conditions ne sont pas exclusives. J'ai dit que les villas de la Cité étaient affectées aux malades et aux personnes fatiguées. Si tel est le cas, d'un ménage ayant un enfant ou n'ayant pas d'enfant, ou même de personne seule, la Cité leur est ouverte. Qu'ils fassent leur demande. Celle-ci est recevable ; et s'il y a des disponibilités, elle sera prise en considération concurremment avec les demandes formulées par des familles nombreuses, qui, je le souligne, gardent la priorité. Ai-je besoin d'ajouter, que la nécessité médicale de faire un séjour à Dalat doit être constatée par un certificat médical. Ce dernier peut ne concerner qu'un seul membre d'une famille.

Je rappelle que le Gouvernement n'a pas édifié la Cité-jardin Amiral-Jean-Decoux pour les favoris de la fortune. Là encore, les limites posées n'ont pas été draconiennes. L'accès de la Cité est largement ouvert. On a pris comme base de la limite maxima une solde identique à celle d'un Administrateur de 3^e classe après trois ans ayant deux enfants. Ce dernier appartient déjà au cadre supérieur. Cette indication ne souligne-t-elle pas l'esprit très large dans lequel on a admis les candidatures ?

Pour traduire tout ceci en chiffres commodes, il a été décidé que seules seraient admises les personnes acquittant moins de 35 piastres à l'impôt général sur le revenu à la cote principale : ce qui veut dire qu'il s'agit seu-

L'EFFORT FRANÇAIS

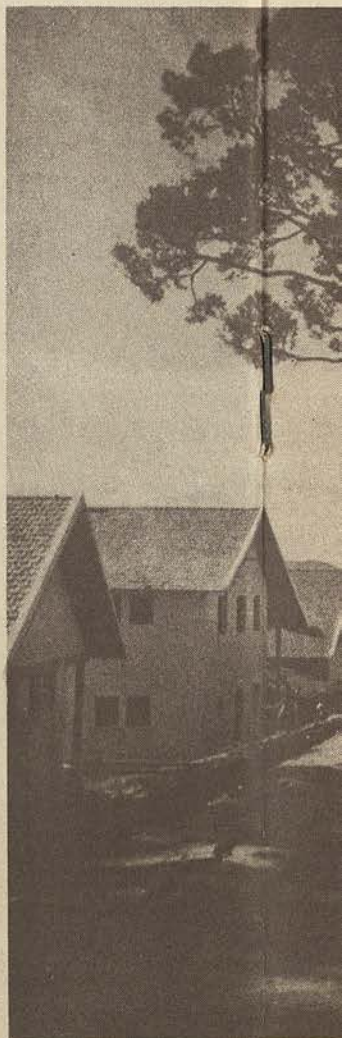
A DALAT

PRÉCISÉMENT

SUR LA CITÉ - JARDIN

AMIRAL-JEAN-DECOUX

par M. BRUN-BUISSON, Administrateur de la Cité



T FRANÇAIS
DALAT

CISIONS - JARDIN DECOUX

inistrateur de la Cité.



Une vue de la Cité-Jardin.

La route au milieu de la Cité.



lement du principal de l'impôt général sur le revenu, défalcation faite de tous les accessoires ou impôts perçus généralement en même temps, c'est-à-dire : centièmes additionnels à l'impôt général sur le revenu, impôt personnel, impôt sur les salaires, etc...

★ ★

Comment se présente ou se présentera la Cité ?

La Cité comprendra à la fin de l'année 1943 cinquante villas dont trente sont déjà construites. Tous les aménagements généraux sont en voie de construction ou d'achèvement. Il y aura un lac, un marché, un stade, une piscine.

Dès maintenant on trouve sur place un magasin d'approvisionnement. Les maraîchers qui sont les voisins immédiats de la Cité, fournissent tout le nécessaire en légumes.

Je veille personnellement à l'approvisionnement facile de la Cité.

On a dit qu'elle était éloignée du centre. Ceci n'est pas exact. Si la Cité a le grand avantage d'être séparée des zones d'habitation compactes, et de jouir ainsi de plus de calme et de repos, il ne faut pas oublier qu'elle est proche du cen-

tre, du marché, de l'hôpital et même de la Poste. Elle en est moins éloignée que le quartier Yersin, celui du Gouvernement général ou de l'avenue Graffeuil par exemple.

★★

Comment se présentent les installations intérieures ?

Les villas sont pourvues d'un mobilier rustique et suffisant, bien adapté à une période de vacances, ou de repos. Lits avec matelas, traversins, oreillers en kapok, rideaux aux fenêtres, armoires-penderies pratiques, buffets ou vaisseliers, etc...

L'eau et l'électricité existent dans chaque villa au prix de la place. La cuisine est pour-

exactement indiqué aujourd'hui, le prix de revient n'ayant pu être encore déterminé. Je peux dire seulement que ce prix sera d'environ 20 piastres par mois, peut-être un peu plus. Un magasin d'alimentation fera ce service et on peut espérer qu'il pourra y adjoindre la location de moustiquaires, couvertures dans un avenir assez proche. Ce n'est pas sans difficultés, croyez-le bien, que tous ces résultats ont été obtenus. Ceci justifie pleinement la première phrase du règlement que les locataires trouveront affichée dans leur villa. Tout ce qu'il était possible de réaliser dans les « circonstances actuelles, l'a été afin de permettre aux habitants de la Cité de jouir à bon compte du climat réparateur de Dalat. Ils doivent donc se considérer comme des privilégiés ».

★★

Comment formuler les demandes ?

Toutes les personnes qui remplissent les conditions que j'ai énumérées déjà peuvent faire une demande de location d'une villa, qu'elles soient domiciliées au Tonkin, en Annam, en Cochinchine, au Cambodge, au Laos, à Kouang-tchéouwan. Peu importe également la profession : fonctionnaires, employés de l'industrie, du commerce, de la Banque, planteurs,



Types de chalets.

vue d'un grille-potager et d'un four buanderie.

Le prix de location est de 50 ou 60 piastres par mois ou fraction de mois, suivant l'importance de la maison. J'insiste sur le fait que les locataires doivent apporter draps, couvertures et moustiquaires. Le Gouvernement n'ayant pas pu fournir la vaisselle, la verrerie et la batterie de cuisine, je me suis préoccupé d'organiser le service de location de ces articles. Tout est prêt maintenant. Il y a l'indispensable au sens large du mot. Le prix de location ne peut être



PRÉCISIONS SUR LA CITÉ-JARDIN AMIRAL-JEAN-DECOUX

civils, militaires, tous peuvent y prétendre.

Pour obtenir ces villas, ils doivent s'adresser au Chef d'Administration locale de leur domicile ou de leur résidence : Gouvernement de la Cochinchine (Inspection du Travail) pour la Cochinchine, Résidence Supérieure au Tonkin pour le Tonkin, etc...

Les demandes doivent être faites deux ou trois mois à l'avance. En cas d'urgence, elles doivent être déposées immédiatement, mais il est conseillé de s'y prendre un peu à l'avance pour pouvoir retenir des places sur les chemins de fer et prendre son rang. Ce sont les Administrations locales qui avertissent les demandeurs que la villa est ou non accordée et précisent la date de l'occupation. Donc, tenez-vous en liaison avec la Résidence Supérieure ou le Gouvernement de votre pays dès que vous avez



Telle est cette œuvre, qui a été réalisée en un temps surprenant pour qui connaît les difficultés de transport actuelles. Elle porte le nom de Celui qui l'a voulu et fait exécuter, de Celui qui préside aux destinées de l'Indo-



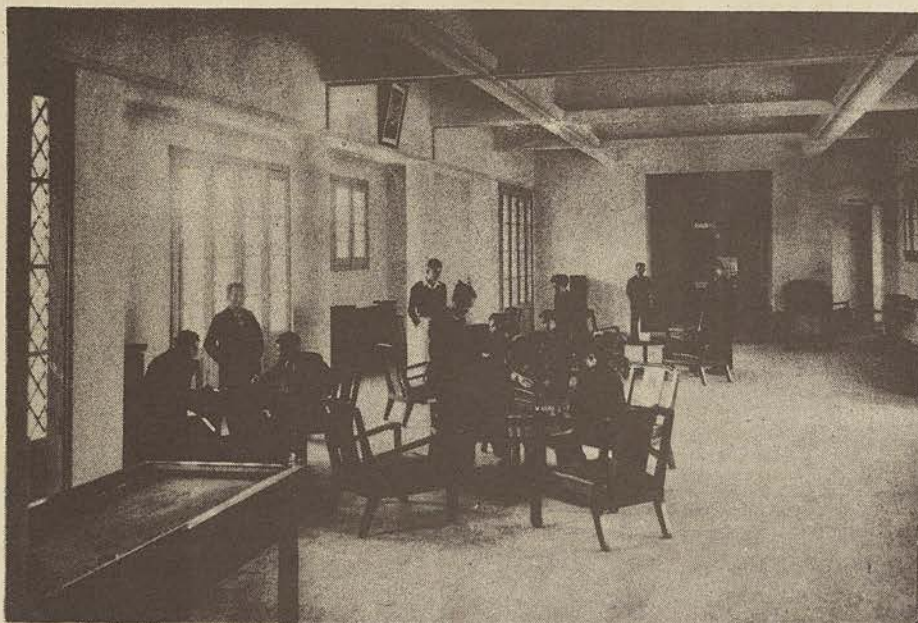
fait inscrire votre demande. Il est inutile de m'écrire par surcroît. Je ne pourrais que retransmettre votre lettre à Saigon, à Hué, à Hanoi, etc., suivant le cas.

Il me reste à vous préciser la durée admise pour l'occupation de la villa. La durée normale d'occupation est deux mois. Mais dès qu'il y a nécessité médicale constatée par un certificat, elle est portée à trois mois.

★★

chine depuis plus de deux ans et qui a su nous guider au milieu d'écueils redoutables. J'ai voulu vous la faire mieux connaître. Je sais traduire votre pensée unanime en adressant l'hommage respectueux de notre gratitude à l'Amiral Decoux qui, suivant la politique tracée par le Maréchal, a fait porter avant tout sa sollicitude vers ceux qui souffrent, peinent et travaillent pour la grandeur de leur Patrie et celle de notre mère commune : l'Indochine.

LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE HANOI



HALL
du premier pavillon
dit "de la Cochinchine"

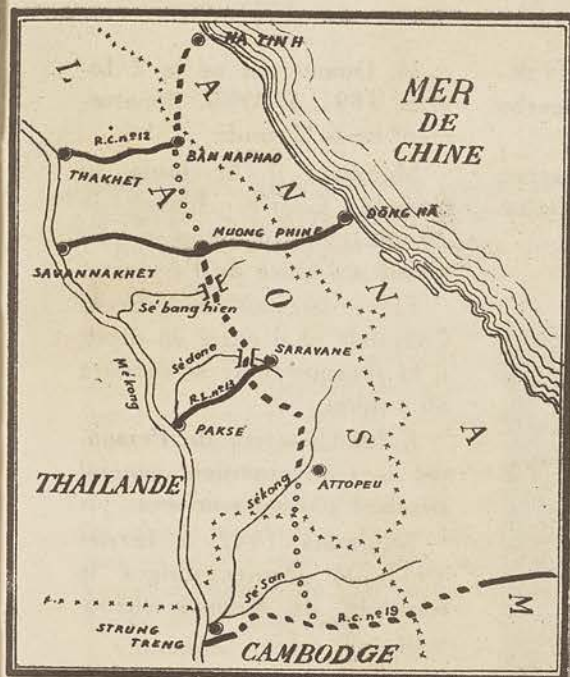
DORTOIR
d'Etudiants
du premier pavillon
dit "de la Cochinchine"



Le deuxième pavillon
est presque
terminé

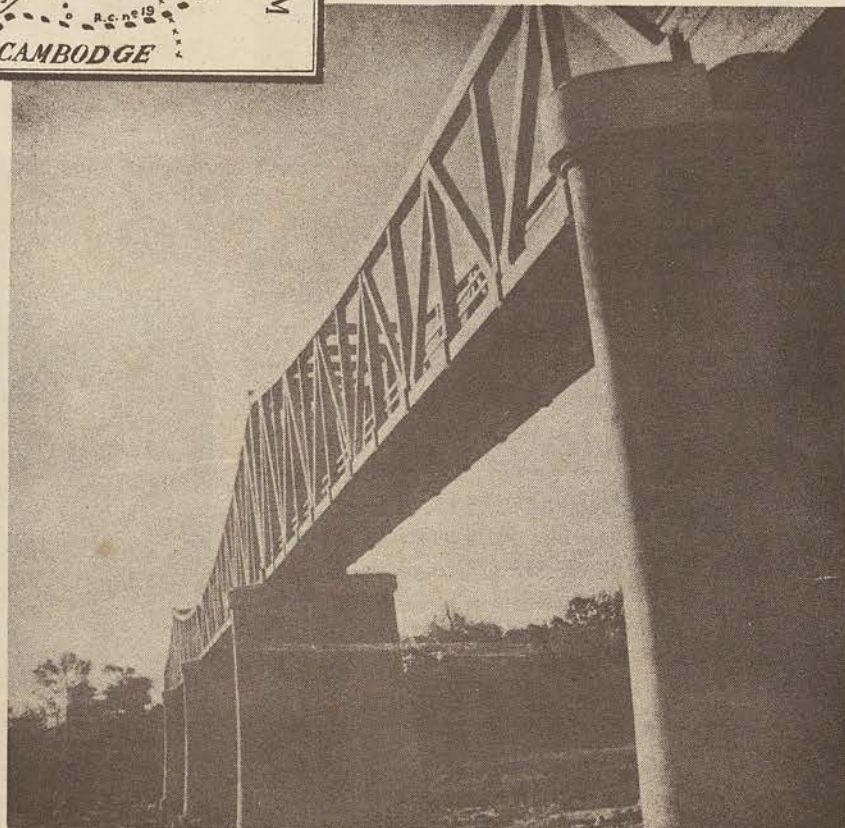


PERSPECTIVES DU PONT SUR LA SÉ BANG HIEN



Route Coloniale n° 23 au Laos

— Routes existantes
- - - en construction
... en cours d'étude



Photos
HESBAY

(Voir notre
numéro 131)

DANS L'ADMINISTRATION INDOCHINOISE

M. ROQUES

*Administrateur en Chef
du Territoire
de Kouang-Tchéou-Wan.*

M. Roques est né à Paris, le 2 septembre 1891.

Elève breveté de l'Ecole Coloniale et licencié en droit, il fit presque toute sa carrière au Laos, qu'il dirigea en tant que Résident Supérieur par intérim.

Il rendit d'appréciables services en tant que Président de la Commission de délimitation des frontières entre Thaïlande et Indochine, de février à août 1942.

Depuis cette époque, M. Roques assurait les fonctions d'Inspecteur des Affaires administratives en Annam.



M. LECOUTRE

*Directeur
des Douanes et Régies
de l'Indochine.*

M. Lecoutre est né le 25 décembre 1900 à Mazingarbe (Pas-de-Calais).

Docteur en droit, il servit comme contrôleur des Douanes.



Il fut d'abord au Cambodge puis à Hanoi, à la Direction des Douanes.

Il fut nommé inspecteur en 1932.

En 1940, il participa à la Conférence de Tokyo.

Depuis 1942, M. Lecoutre servait, hors cadre, en qualité de Secrétaire général auprès de la Section Indochinoise professionnelle du Commerce.

M. DOMEK

*Inspecteur
des Affaires Administratives
au Tonkin.*

M. Domek est né le 2 février 1891 à Arbis, département de la Gironde.

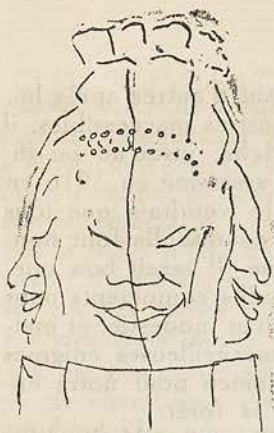
Mobilisé, il fit toute la Grande Guerre. Blessé le 29 juin 1918, il obtint une citation à l'ordre de l'Armée.

Elève breveté de l'Ecole Coloniale et licencié en droit, il fit presque toute sa carrière au Tonkin.

Il fut Directeur du Personnel au Gouvernement général pendant plusieurs années.

De mars 1942 à février 1943, M. Domek dirigea le territoire de Kouang-tchéou-wan.





L'accueil du Bayon

MON VOYAGE

A

ANGKOR



Bouddha jeune

par le D^r A. HÉZARD

MION Dieu, oui, j'en reviens. « Indochine » m'a demandé de vous parler d'Angkor. J'ai répondu oui, bien à la légère, sans réfléchir à une chose essentielle : comment parler d'Angkor ? Il y a le genre initié, ésotérique, pauvre profanes que vous êtes !

Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi, dès qu'il est question d'Angkor ou d'orientalisme en général, on n'a plus affaire qu'à des mots réputés intraduisibles en français ? Imagineriez-vous qu'en vous décrivant le château de Sans-Souci, à Potsdam, on vous dise : voici le schloss du konig Friedrich, son turm, ses fenster et ses türe. Dans le schlafzimmer du konig, au-dessus du bett, le portrait de sa mutter et de sa schwester.

Comment parler d'Angkor ? Je suis bien obligé de vous en parler avec des mots tout simples, car je n'en connais pas d'autres. Je m'en excuse. « Mais, dit La Bruyère, est-ce un si grand mal d'être entendu quand on parle et de parler comme tout le monde ? »

D'ailleurs, ça tombe bien, car pour commencer, je serais bien incapable de vous dire comment on dit autocar en khmer. L'essentiel est qu'ils soient là tous les deux qui nous attendent dans une aube sans lune d'exécution capitale. Dans un grand bruit d'éruclations alcooliques de son moteur, le nôtre va démarrer et chose absolument inouïe, il nous déposera, après un itinéraire sans pittoresque, à l'hôtel de Siem-réap, vers l'heure du dîner. A reins et à bâtons rompus, je rassemble en hâte les rudiments indispensables pour affronter Angkor. En somme, c'est simple : la trinité indoue : Brahma, Siva, Vichnou ; et d'autre part, Buddha. Tantôt Buddha, fâché avec la trinité, part seul dans son petit véhicule, et il en résulte un grabuge affreux, tantôt tout le monde s'accorde et voyage de conserve dans le grand véhicule. Il y a ces dames, qui changent de noms et de formes suivant leurs états d'âme comme d'ailleurs leurs époux, ce qui sauve les ménages de la monotonie, mais complique leur

biographie. Il y a des saints et toutes sortes de divinités de seconde zone parmi lesquelles Garuda, monture de Vichnou, l'oiseau fantastique, le vautour divin, à corps humain et bec de rapace, et le Naga, serpent à je ne sais combien de têtes encapuchonnées. Il est tout naturel que des personnages aussi puissants s'intéressent aux demoiselles du corps de ballet céleste, qui, au lieu de s'appeler les petites Cardinal, répondent ici au doux nom d'apsaras. Ajoutons que tout ceci se passe à l'époque de notre Moyen âge, vers les X^e et XII^e siècles.

Dès le premier repas, nous sommes dans l'ambiance. Cet oiseau qui, dans mon assiette, résiste à mon couteau énervé, c'est déjà le vautour sacré, le divin Garuda. Sans préambule et dès le premier contact, nous nous mesurons avec une des grandes vedettes du lieu, peut-être la plus grande, le centre même de Yasodharagiri (vous voyez qu'en l'honneur du Bayon je ne ménage pas mes expressions), la ville royale. Comme de juste, le mot Bayon est intraduisible en français, mais désignerait peut-être un reliquaire de cendres royales. Il y a toujours des gens qui, à propos de caviar, demandent si l'on aime le couscous. C'est pourquoi j'entends ceci : « Connaissez-vous Baalbek ? Ah ! les ruines de Baalbek ! » Ici nous sommes chez Buddha, mais comme Buddha est retourné dans le grand tout, il est représenté par un intérimaire qui, par amour de nous, a renoncé à l'éternel repos. C'est le dieu de bonté, le dieu guérisseur Lokeshvara, Avalokiteçavara pour les intimes, « celui qui regarde d'en haut avec compassion » ; et, de ce fait, les cinquante et une tours du Bayon, dont la plus haute a quarante-cinq mètres, sont formées de sa seule tête à quatre-vingt visages qui nous sourit sous son nez plat quatre fois cinquante et une fois. Citez-moi donc une autre maison, y compris Baalbek, où deux cent quatre sourires vous ont accueilli ?

Ne comptez pas sur moi pour vous décrire l'édifice qui, bien que n'étant pas la payaye,

comme le dit un touriste avec irrévérence, est tout de même avec tous ses remaniements, ses multiples recoins et superstructures et même changement de propriétaire — car Çiva en chassa un beau jour Lokeçvara —, d'une architecture aussi folle qu'hallucinante. Les galeries extérieures du sanctuaire sont embellies par des scènes de la vie humaine avec ses luttes, ses plaisirs journaliers et ses occupations familières. On y voit comment on riait, on pleurait, on vivait ou mourait dans la société khmer, il y a onze siècles écoulés : princesse à sa toilette, un enfant au jeu, une femme grantant la tête de son mari, comme dit le guide pudiquement, car elle lui cherche carrément ses poux. Et puis c'est la course vers la ville royale, le Baphoun, le Phimeanakas, palais du ciel, où après avoir, lesté et joyeux, grimpé six étages, le roi venait chaque soir bavarder avec une Nagi ou reine des serpents, qui avait une petite mansarde sous les toits, car de cette rencontre dépendait la prospérité future et le bonheur du royaume. Oh ! le petit menteur ! la terrasse du Roi Lépreux, qui n'est ni roi ni lépreux, la terrasse si connue des éléphants dominant l'immense place royale. Et ce n'est que le squelette gigantesque d'une ville dont tout ce qui était périssable a disparu, la dent qui nous suggère la forme et la puissance de l'animal entier.

Les groupes se forment et les connaissances se font en montant les escaliers. « Il faut, dit l'un, que je dise à mon grand fils de venir, mais il n'est libre qu'à la saison des pluies, alors ce paysage, sans le soleil... Evidemment sous la pluie tout est plus terne... Ah ! le soleil donne tant de relief aux choses ! »

Je suppose que ma physionomie habituelle n'est pas celle de la compréhension, car mes interlocuteurs m'expliquent volontiers des choses qu'il est tout de même étonnant que je ne sache point. Dans ce cas, je me réjouis d'être né dans un pays où il n'est pas courant d'avoir quatre visages.

« Monsieur, me dit celui-ci, vous n'avez pas connu le temps où, pour venir ici, on traversait en charrette à bœufs la forêt inondée ? » Il est certain qu'il nous paraît simple de pouvoir, pour notre seul plaisir, pencher sur ces ruines prodigieuses, nos ignorances éblouies. Nous arrivons en autocar, un hôtel nous attend, des routes parfaites nous conduisent aux monuments dépouillés de leur gangue végétale. Imagine-t-on la somme prodigieuse de travail accumulée pour rendre possible notre promenade ? Croirait-on qu'il y a trente-cinq ans c'était ici la jungle au silence coupé du rugissement du tigre et du barrissement des éléphants ? La jungle que combattit d'abord, en 1908, Jean Commaille, le premier conserva-

teur d'Angkor. Comme tant d'autres après lui, savants jusqu'à devenir parfois inaccessibles, il s'enthousiasma pour sa tâche, jusqu'au sacrifice suprême, puisqu'il fut assassiné en 1916 en déblayant le Baphoun. Je voudrais que tous ces efforts fussent mieux connus. Ils font honneur à la science française. Il serait bon que, de temps à autre, des érudits compétents nous l'écrivent, dût en souffrir leur modestie, et mettent à notre portée les merveilleuses énigmes résolues comme ils ont vaincu pour notre enchantement la jungle de la forêt.

Mais moi qui ne suis pas possédé du dieu, qu'il me garde aujourd'hui de peser, soupeser, disséquer, éplucher, classer, ficher, noter, comparer. J'aime mieux oublier combien d'os et d'entrailles se cachent sous la chair rayonnante. J'admire la science indispensable des anatomistes, mais le point de vue des artistes est seul charmant. Grâce vous soient rendues, qui me donnez le régal d'un festin que je n'ai pas fait cuire. C'était bien l'avis de ma voisine mûrissante qui, au lieu de se tourmenter d'éclaircir si ce gracieux Buddha était du X^e ou du XII^e, trouvait seulement qu'il avait l'air très jeune.

Quand on installera une piste pour skis à Angkor, la côte qui a remplacé l'escalier du Bakheng est promise de nouveau à sa gloire ancienne.

« Au lieu d'y attendre le coucher du soleil, me dit M^{lle} Odette, allons donc le voir à Angkor Vat. C'est bien plus beau ».

Elle ignore combien je préfère l'aurore au crépuscule et que toutes les merveilles qui finissent me désolent : un être humain à son déclin, l'été que chasse l'automne, la lune qui décroît, le soleil qui s'éteint... Mais il est exact que, sous les derniers rayons, les pierres ont l'air d'avoir un épiderme où court l'or d'un sang singulièrement vivant. Étaient-elles vraiment mortes ? Je n'en jurerais pas. Ces têtes de naga vont-elles soudain traîner derrière elles leurs tonnes de serpents et les faire ramper vers nous, comme la marée avance sur les longs sables, suspendus à la lune. Est-il vrai qu'Angkor Thom a eu un million d'habitants ? Comment cela a-t-il fini ? Le sac de la ville a-t-il duré plusieurs jours comme à Constantinople ?

Le soir, nous sommes retournés à Angkor Vat. Il y a un programme de danses cambodgiennes, ce n'est pas de la roupie de Garuda, si je puis m'exprimer ainsi, car les apsaras en personne sont descendues des frises pour nous initier aux mystères des chorégraphies célestes. Pour qu'elles ne tordent pas leurs pieds précieux, elles sont guidées le long des portiques par de grosses lucioles, qui, à notre déception, se révèlent, en s'approchant, être des torches portées par les gosses du pays. Cette torche est

même, avec une petite écharpe autour du cou, le seul vêtement d'un bonhomme grave qui a bien cinq ans. C'est un éclairage sommaire mais romantique, odorant et fumeux, qui assure au spectacle le mystère requis. « Ce n'est pas la peine d'être dans la marine pour ne pas savoir d'où vient le vent », bougonnent joyeusement des dames enfumées en remerciant qui a choisi leurs places.

C'est beaucoup pour un seul jour. Une coupe de champagne c'est fort bien, mais toutes ces bouteilles coup sur coup... Nous sommes ivres. Vincenette prétend le lendemain que, toute la nuit, dans un cauchemar, elle a monté des escaliers.

Il faut bien vous taire nos courses de l'autre matin, même à travers l'immense Prah-Khan, qui signifie l'épée sacrée, et qui, ne cédant la première place qu'à Angkor Vat pour la superficie, ne le cède à nul autre pour la dévastation. Angkor Vat, le temple immense de Vichnou, ne ressemble pas plus à ses répliques pourtant fidèles de nos expositions coloniales, que le grand Trianon de Boni de Castellane ne ressemble à celui de Louis XIV ou les statuettes des mouleurs italiens aux originaux. C'est un monde de galeries et de vérandas, de chambres et de cours qu'on doit traverser avant d'atteindre les escaliers monumentaux qui conduisent au Saint des Saints, aussi haut que les tours de Notre-Dame. Et quels escaliers ; on prétend qu'ils sont rudes, parce qu'ils sont un symbole de l'accès au ciel qui se doit mériter, symbole trop réussi. On dit que le dernier roi d'Angkor se fit emmurer dans le sanctuaire par ses fidèles pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis triomphants. Voilà trois fois que j'entends la même personne demander : « Où logeaient les bonzes ? » et trois fois le guide lui donner le renseignement. Et dans cette galerie ? Peut-être le harem. Tous les guides vous décriront les délicates sculptures qui couvrent des centaines de mètres carrés de pierre avec une profusion somptueuse. Des kilomètres de bas-reliefs et de frises habillent les murs d'une broderie de sculptures représentant les danseuses célestes et les déesses souriantes qui jouent avec des boutons de lotus ; des armées engagées dans des batailles inextricables ; des dieux et des rois avec leurs suites de guerriers et de femmes, escortés de tous les animaux de la jungle et les monstres savoureux inventés par la mythologie, constamment répétés, finissent par lasser. On regrette les tableaux familiers du Bayon.

« Quelle odeur !

— Ce n'est pas étonnant. Toute cette ar-

mée de fantassins pressés les uns contre les autres !

— Mais non, ce sont les chauves-souris.

— Vous passez trop vite. Il faut examiner chaque personnage le livre en mains.

— Vous n'y pensez pas ! Ils sont onze mille. On vous fera présider le prochain conseil de revision ! »

Voici le fameux baratement de l'océan de lait. Il était une dame tartine dans son palais de beurre frais. J'ignore quelles étaient les ressources du marché dans ce pays fabuleux, mais nos ménagères y auraient voulu vivre, aimer sinon mourir, because le beurre. C'est d'ailleurs une étrange baratte que cette baratte là. Le serpent Vasuki est cravaté autour de la montagne Mandara. Les bons génies tirent sur la queue du serpent et les mauvais sur sa tête et voilà que la montagne, en équilibre, sur le dos d'une tortue, pivote à toute allure, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. L'opération est dirigée par Vichnou en personne. Aurons-nous enfin du beurre ? Ce qui pourrait expliquer l'affolement des poissons, fuyant la friture prochaine. C'est encore une fausse joie. Nous aurons la liqueur Amrita, qui donne l'immortalité et dont les dieux bons ou mauvais, sont également friands. En général, on commence par boire et les montagnes tournent. Ici, c'est le contraire. Il ne faut plus s'étonner de rien dans ce monde où les serpents ont pour le moins sept têtes. Autour de la montagne, c'est une mêlée effroyable qui pourrait sous d'autres climats représenter l'enlèvement des Sabines, ou la chute d'une pièce d'or au milieu des dévots, dans le temple de Jérusalem. L'émotion artistique des visiteurs s'exprime parfois en termes bien inattendus : « Parfaitement, Madame, entendons-nous, la confiture de mangoustans a un goût plus fin que les mangoustans, même glacés ».

Dieu merci, la matinée suivante, est horizontale. Pas le moindre escalier. Entre autres choses nous voyons Ta-Prohm, le temple de l'ancêtre Brahma. D'énormes racines consolident maintenant les monuments qu'elles ont éventrés. Ta-Prohm contenait un trésor de diamants, de perles et de pierres précieuses, et, termine le guide, de haricots. Ce devait être sous le règne de Léon Blumavarman, à moins qu'il ne s'agisse, en des temps difficiles, d'un stock correspondant à un trésor moderne de pommes de terre.

Et à l'aube du quatrième jour, en route pour Saigon.

L'autocar nous y convie. Et ce grand véhicule où toutes les divinités sont admises, s'envola sur son nuage de poussière comme un enchanteur qui a accompli sa mission.



LETTRE D'Annam

Le souvenir du Docteur YERSIN

Nhatrang, mars 1943.

C'EST du docteur Yersin que tous, Français et Annamite, continuent à s'entretenir plusieurs semaines après ses obsèques. Il est frappant de constater que, si le savant laisse des regrets et un exemple et un symbole chers à l'élite instruite, les populations laborieuses, pêcheurs et paysans du Khanh-hoa gardent de l'homme et de ses qualités d'homme, de ses traits de caractère et de cœur, un souvenir impérissable, presque auréolé de légende, et, ce qui ne gâte rien, mais au contraire, rend le disparu plus vivant si l'on ose dire, et plus présent à tous ces cœurs simples, un souvenir, disions-nous, parfois teinté d'une note d'humour, d'une teinte d'originalité pittoresque.

Le Colonel (ông Năm) : appellation dérivée du titre de médecin-colonel qui fut celui de Yersin pendant une période de sa vie, le Vieillard (ông già) qui partagea fraternellement la vie des pêcheurs de la banlieue de Nha-trang, ah ! certes, on ne pourra l'oublier de si tôt ! Il ressemblait si peu aux autres ! Et les anecdotes circulent. Sont-elles parfois un peu embellies, un peu transformées ? N'a-t-on pas parfois « brodé » sur certains faits quoique véridiques ? Mais sachons qu'on ne prête qu'aux riches. Le docteur Yersin était un de ces riches en matière de gestes, de paroles, d'actes révélateurs d'un grand cœur et d'une haute simplicité d'âme, d'un altruisme élevé et d'un attachement sincère à ce pays et surtout à ses paysans et pêcheurs, tous ces humbles...

Il faut redire ici quelques-uns de ces traits, qu'actuellement la presse en Annam met une généreuse émulation à faire connaître.

D'abord, simplicité de la mise et du genre de vie matériel. La vaste villa de l'Observatoire, à Nha-trang, n'était qu'un ermitage qui permettait à notre savant de s'isoler loin des importuns, en face de la mer. Mais il y vivait

frugalement, et il s'habillait presque pauvrement. Il possédait une montre qu'il attachait à la poche intérieure de son veston par une simple ficelle de chanvre. Il faisait admirer parfois la montre aux enfants des pêcheurs annamites qui accouraient à lui, et pour leur expliquer la ficelle : « Le but, disait-il, de la montre est de me dire l'heure, ce but atteint, peu importe si la chaîne de montre est d'or, d'argent, ou de cordage ».

Il n'aimait pas les « rascars », mais ouvrait toute grande, en revanche, sa maison, aux enfants annamites. Il leur montrait ses albums, son microscope, sa longue-vue. Il leur expliquait le fonctionnement d'une machine à calculer. On aurait dit que sa façon préférée de se reposer consistait à rester en compagnie des enfants des pêcheurs de Cu-lao.

Il avait à un point si aigu le sentiment de la dignité de toute personne humaine, qu'il avait trouvé une manière particulière à lui de désigner les gens sans y mettre aucune nuance de hiérarchie entre eux et lui. Il ne tutoyait pas, ni même ne vouvoyait qui que ce soit parmi ces Annamites, mais parlait même de son boy en employant l'euphémisme « *ngươi ta* » (on). Un jour, décomptant le carnet de marché que lui présentait son cuisinier, il constata que cet expert dans la danse de l'anse du panier lui avait marqué un chiffre exagéré sur la dépense en sel. Il se contenta de dire : « On me fait manger vraiment trop de sel cette semaine, n'est-ce pas ? »

Renversé sur la route, étant à vélo, par un camion que conduisait un chauffeur maladroit, il se relevait pour consoler le chauffeur tout marri et effrayé. Il le dispensait de toute excuse, lui disait de continuer son chemin, et essuyait lui-même avec son mouchoir le sang qui coulait de son genou, avant que de s'en aller se faire faire un pansement à l'hôpital le plus proche.

Ayant, par mégarde, laissé entr'ouvert son coffre-fort un jour et constatant la disparition

d'une liasse de billets de banque, son argent personnel, il alla lui-même interroger personnellement toute sa domesticité puis tout son voisinage, puis, ne trouvant nulle part aucun aveu, conclut philosophiquement : « On ne veut pas me rendre ce qu'on m'a pris. Tant pis pour moi, j'ai eu tort d'oublier de fermer le coffre ». Il ne porta pas plainte, il ne voulut pas d'enquête qui risquât de déranger des innocents.

Il savait moraliser les gens sans grands mots ni longs discours.

Des pêcheurs de Cu-lao s'étant querellés, il les filma avec son cinéma personnel, puis un jour suivant, il les rassembla pour leur montrer la projection du film, images de bouches tordues, de grimaces affreuses. Il conclut : « Ce

n'est pas beau de se quereller, n'est-ce pas ? » La leçon ne fut pas perdue. Les gens de Cu-lao, dans le voisinage de l'Observatoire, n'élèveront plus la voix pour des futilités.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'il faisait fréquemment don de son argent aux pauvres et aux nécessiteux ?

Il était mort comme il avait vécu, dans le silence, son ami préféré. N'ayant pas voulu de discours sur sa tombe, peut-être, si ses mânes le savaient, n'approuverait-il même pas ces quelques lignes qui, après tant d'autres, essaient de montrer, d'après sa figure exemplaire, ce que peut, pour s'attacher vraiment et solidement les cœurs, une profonde humanité.

L.



Vous trouverez

INDOCHINE

chez nos dépositaires :

à Hanoi : LIBRAIRIE TAUPIN, 50, Rue Paul-Bert,
MOHAMMED ISMAEL, 79, Rue Paul-Bert.

à Saigon : PORTAIL, Rue Catinat,
S. I. L. I. (ancienne Maison Ardin), Rue Catinat,
NGUYEN-KHANH-DAM, 25, Rue Sabourin.

La semaine DANS LE MONDE

DU 16 AU 23 MARS 1943

LES OPÉRATIONS EN ASIE ET EN OCÉANIE

Pacifique.

Durant la dernière semaine, les forces aériennes nippones ont concentré principalement leurs attaques sur la Nouvelle-Guinée.

Le 15 mars, Port-Darwin, sur la côte sud-ouest, subissait une des plus violentes attaques qu'on ait vues depuis plusieurs mois dans ce secteur. Seize avions américains ont été abattus en combat aérien et d'énormes dégâts causés aux installations portuaires et militaires.

Le 18 mars, Mérauke, sur la côte sud, était de nouveau bombardé, alors qu'à Prolock-Harbour, à 55 kilomètres de Buna, le quai était en partie détruit après l'attaque japonaise du 19 mars.

L'aviation de reconnaissance a été très active sur les autres secteurs.

Chine.

Les combats continuent principalement dans le Hupeh, Hunan, et Yunnan.

— Dans le Hupeh, des divisions de Chang-Kai-Shek essayant de reprendre Mitotze, sur la rive droite du Yang-Tsé-Kiang, à l'ouest de Shasi, et Owchihkow, à 50 kilomètres à l'ouest de Kienli, ont été repoussées avec de lourdes pertes.

Les troupes nippones ont poursuivi leur avance en direction de Chin-Chiao-Tsafang.

— Dans le Hunan, d'autres unités chinoises regroupées ont également attaqué Hwajung le 17 mars, sur la rive occidentale du lac Tung-Ting. Après un dur combat, elles ont été de nouveau mises en déroute.

— Dans le Yunnan, les forces alliées, qui s'étaient livrées à des activités dans le but de reprendre la route de Birmanie, ont été sévèrement touchées par les coups des forces impériales. Après les opérations déclenchées depuis le 15 février, deux importants groupes sont encerclés dans la région de la rivière Nu et de la rivière Chindwin. De même, après la prise par les forces nippones de Kangai, à 60 kilomètres au sud-ouest de Tongching, les forces chinoises de la vallée Taiying se sont vues couper toute retraite.

— De son côté, l'aviation japonaise a concentré ses attaques sur les transports fluviaux du Yang-Tsé-Kiang. Wanhsien, port fluvial en aval de Chungking, dans la province de Széchiuan, a été attaqué les 16 et 17 mars. Un transport de 600 tonnes fut coulé, un autre endommagé et plusieurs chalands mis en feu.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Russie.

Sur ce front, tant dans le secteur méridional que dans le secteur septentrional, la lutte n'a pas diminué d'intensité durant les sept derniers jours.

— Des combats acharnés continuent à se dérouler dans le secteur central le long d'une ligne passant respectivement par Sievsk, à l'ouest de Koursk ; Biélgorod ; Kharkov et Izium, sur le cours moyen du Donetz.

En effet, après la reprise de Kharkov par les troupes allemandes le 15 mars, les divisions blindées de la « Wehrmacht » se sont étendues sur un plus large front : vers le nord, en direction de Biélgorod ; à

l'est, en direction de Chuguev, sur le Donetz ; enfin au sud-est, le long de la boucle occidentale de ce même fleuve. Le 19 mars, sous la forte poussée des « Panzers », Biélgorod était évacuée à son tour par les troupes soviétiques. En dehors d'un noyau de résistance, au sud-est de Kharkov, les Russes ont été contraints de se replier sur la rive orientale du Donetz.

— Plus au nord, à l'ouest de Koursk, les troupes soviétiques, contre-attaquant énergiquement, maintiennent la pression allemande au prix de lourdes pertes en hommes et en matériel. La pression soviétique continue sur Orel.

— Dans la partie nord du front, par contre, les Russes ont encore obtenu de nouveaux gains de terrain malgré la résistance opiniâtre des troupes de l'Axe.

Les troupes soviétiques mènent tous leurs efforts en vue de la prise de Smolensk, l'importante position clef allemande à l'ouest de Moscou.

Le 15, l'Armée Rouge occupait Durovo, sur la ligne Viazma-Smolensk, à 50 kilomètres de cette dernière ville. Le 16, les troupes russes franchissaient le haut Dnieper en plusieurs points au nord-ouest de Viazma et s'emparaient de Kholm-Zhirkovski.

Venant du nord-est, une autre colonne obligeait les Allemands à évacuer Igorgeskaya et Nikitenka, centre ferroviaire à 120 kilomètres au nord-est de Smolensk.

— Dans la région de Briansk, les combats de chars d'une grande violence se déroulent aux approches de Kirov, à 80 kilomètres au nord de cette ville.

Tunisie.

Dans tous les secteurs de ce front, seuls des combats d'importance locale ont eu lieu durant toute cette semaine.

Le seul fait notable a été dans le secteur sud-est, la prise de Gafsa, dans la journée du 19 mars, par les troupes américaines. D'après les derniers communiqués alliés, celles-ci tenteraient une poussée en direction de Gabès, au nord de la ligne Mareth.

EN FRANCE

Il y a un an, pour subsister, il fallait du courage ; il faut maintenant de l'imagination, parfois du génie.

De nombreuses initiatives ont été prises jusqu'ici pour faire disparaître l'inégalité de la faim. Les restaurants communautaires constituent la plus importante de ces initiatives.

A Paris, au début de février, 35.000 clients seulement les fréquentaient. Aujourd'hui, 70.000 Parisiens sont nourris par ces restaurants. La classe ouvrière et la classe moyenne ont partout maintenant à leur disposition une nourriture aussi abondante que possible, saine, bien préparée et à des prix fort abordables.

Un autre initiative a encore été prise à Nice pour lutter contre la sous-alimentation des enfants. Du sang prélevé sur des bœufs sélectionnés est recueilli par saignées et livré dans des groupements scolaires pour être distribué aux enfants par des assistantes sociales. 250 cm³ de ce sérum produiraient une augmentation de poids de 1.200 grammes.

Ainsi, pour préserver la France de demain, pour conserver avec toutes ses possibilités d'avenir le potentiel vivant que forme la jeunesse, des hommes de science et des hommes de cœur peinent et travaillent silencieusement au milieu de difficultés innombrables.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

L'autorité et le problème des élites.

Un peuple ne vit que par ses élites. Elles ont été nécessaires à sa formation et à son développement. Ce sont elles qui assurent sa puissance et le rayonnement de son influence. Lorsqu'au nom de l'égalité, un peuple combat ses élites, il commet une sorte de suicide.

Nous devons nous efforcer de rendre au moindre des Français cette mentalité que les ambassadeurs vénitiens à la Cour de Louis XIV admiraient chez nos paysans et nos artisans : le culte de la valeur héréditaire, du bien mûri et parfait par la durée. Il faut arracher de nos esprits cette conception individualiste qui exige un profil personnel, et croit que tout meurt avec nos personnes.

Il faut restaurer cette conception noble de la patrie, de la famille, du produit de nos labeurs, qui est comme un pacte avec la vie, maintenant comme la vie une permanence sous le changement, comportant les nuances et les différences de l'heure, ou de la saison, et qui veut que le produit de notre travail et notre personne ne soient qu'un aspect d'une chose qui dure, comme le patrimoine, comme l'arbre de la famille, de la dynastie.

(ACTION du 20 mars 1943.)

A ce sujet, Champvallon évoque, dans l'Action, ce que nous a coûté l'abandon, au nom d'idéologies fumeuses du principe clair et énergique de l'autorité.

La démission de l'autorité a été alors pour la France, la plus dure des cruautés. En 1940, en rétablissant l'autorité défaillante, en déclarant qu'il la ferait respecter au besoin par la force, en destituant et emprisonnant les récalcitrants, en imposant sa volonté à la France, le Maréchal a été le plus paternel, le plus humain, le plus sensible des chefs.

Il nous appartient, à nous Français qui sommes fiers de reconnaître en notre pays « la mère des arts et des lois », de retrouver les premiers, pour nous-mêmes et en nous-mêmes, le sentiment de la nécessité première de l'épée et du sceptre épanoui en main de justice.

(ACTION du 18 mars 1943.)

Et pour cela, débarrassons-nous des idéologies pompeuses, vagues, et creuses, dont on pourrait dire, comme le renard d'Esopé : « Belle tête, mais de ceruelle, point ».

Les guerres de propagande que la première Révolution a faites furent des folies qui mirent à bas tout ce qu'il y avait de forces françaises en Europe, forces morales, forces physiques, forces politiques. Quarante ans plus tard, d'autres voulurent aussi faire leur croisade de propagande au moment des Révolutions de 1830 et de 1848. Louis-Philippe s'opposa à la première, Lamartine à la seconde ; elles étaient plus folles encore que celle de 1792-1815 : le Second Empire libéral se chargea de les exécuter.

Le récent glissement a été plus rapide encore quand, en 1939, nous nous sommes mêlés de faire la « guerre des démocraties ». Aux profondeurs de l'abîme où nous sommes cette fois tombés, allons-nous retrouver l'antique raison qui était pendant des siècles l'apanage de notre esprit ? allons-nous enfin faire unanimement nôtre ce sens des réalités auquel nous a pendant trois ans si clairement, si loyalement rappelés le Maréchal ?

Ne nous redit-il pas chaque jour, que c'est chez nous d'abord, en France, qu'il convient de rejeter les opinions absurdes et dangereuses du marxisme et de les éloigner aussi loin que possible de nos confins ?

(ACTION du 19 mars 1943.)

La représentation de l'Empire au Conseil National.

A cet égard, le Conseil National nous est un frappant exemple du réalisme efficient et sage qui préside à la constitution de la France Nouvelle.

L'Opinion nous rappelle l'incohérence qui inspirait jadis la représentation populaire de l'Empire comme de la Métropole, aux temps du régime parlementaire :

Le système antérieur ne brillait pas, en effet, par la clarté et la logique. Il y avait d'abord la distinction irrationnelle entre les « vieilles colonies » et les autres. Qu'on ne voie surtout pas dans cette critique la moindre pensée défavorable envers nos anciennes possessions d'outre-mer. Noyau et berceau de la colonisation française, ces terres, rattachées depuis des siècles à la Métropole, sont autant de foyers du patriotisme le plus pur. Témoins émouvants de la grandeur et de la noblesse de l'ancienne France, les vieilles colonies sont particulièrement chères à nos cœurs de Français. Il n'y a pas de raison valable cependant pour qu'elles jouissent de plus de droits politiques que les autres parties de l'Empire. C'était pourtant le cas, comme on le sait.

De tous les pays d'Indochine, la Cochinchine seule était représentée au Parlement. Un député pour vingt millions d'habitants. L'Inde française, beaucoup moins importante, avait député et sénateur. Bien mieux, la grande île de Madagascar n'avait ni député, ni sénateur, alors que la Réunion, pays charmant, certes, mais beaucoup moins important que Madagascar, avait un sénateur et... deux députés ! La Martinique et la Guadeloupe étaient chacune représentées au Parlement par un sénateur et deux députés. La Guyane n'avait qu'un député. La Nouvelle-Calédonie et les Etablissements français d'Océanie ne jouissaient d'aucun parlementaire.

En Afrique, l'incohérence était si possible, plus grande encore. Si les trois départements d'Algérie étaient considérés, au point de vue parlementaire, comme des départements métropolitains, le Maroc et la Tunisie n'étaient représentés ni à la Chambre, ni au Sénat. Tout le reste de nos possessions africaines était également dépourvu de députés et de sénateurs, à l'exception du seul Sénégal qui avait un député mais pas de sénateur.

Brochant sur cet ensemble disparate, la question de citoyenneté française mettait le comble à la confusion. Les musulmans d'Algérie ne pouvant, à cause de leur statut personnel, être citoyens, n'étaient pas électeurs. Les juifs par contre, votaient, comme les chrétiens. En Cochinchine, dans l'Inde, l'exigence de la citoyenneté aboutissait également à des résultats paradoxaux.

Tout cela, heureusement, est fini ; le passé est bien mort. Mais le principal avantage de la loi du 19 février 1942 est encore, nous dit l'auteur : de supprimer d'une manière définitive les élections aux Colonies.

Quant à la Fédération Indochinoise, en particulier :

On ne pouvait faire un plus beau cadeau à la Cochinchine que de remplacer son unique député par des conseillers choisis parmi les personnalités les plus éminentes et des plus qualifiées des cinq pays de l'Union.

(OPINION du 15 mars 1943.)

Le travail.

Dans cet esprit nouveau doit, en Indochine, comme en France, être réhabilité, ou plutôt, replacé à la place d'honneur qui lui est due, le Travailleur, qu'il soit manuel ou intellectuel.

Il y a, certes, de vieux préjugés à combattre, en ce domaine :

Nos ancêtres, confinés jadis, jalousement, dans l'intérieur du pays, n'avaient pas cherché à entretenir des relations avec l'étranger ; leurs besoins étaient réduits et l'artisanat familial y suffisait amplement. C'est ainsi que le travail ne s'avérait pas une des nécessités primordiales de la Nation, que la classe aisée et celle des lettrés abandonnaient dédaigneusement aux gens du peuple.

A telle enseigne, qu'un vieux proverbe de chez nous, assignait la première place aux lettrés et la dernière aux agriculteurs : « Nhut si, nhi nông ». Il est vrai qu'il ajoutait malicieusement qu'en cas de disette, on s'empresse alors de donner la priorité aux agriculteurs : « Hêt gao chay rông, nhut nông nhi si ».

Cependant, depuis l'établissement des Français dans ce pays, les choses ont changé. Notre existence s'est trouvée améliorée par le confort, raffinée par l'excellence des commodités de tous genres, mais juste rangon, nos besoins, de leur côté, se sont trouvés plus grands, donc le travail se trouve plus impérieux.

Malheur alors aux oisifs.

Le travail est aujourd'hui la loi de tous, à quelque rang qu'on appartienne de l'échelle sociale.

Le Maréchal l'a ainsi décidé, puisque son gouvernement vient de décréter récemment le service obligatoire du travail.

(LEGIONNAIRE DE COCHINCHINE
du 15 mars 1943.)

Un geste généreux des artisans annamites.

Au cours de la cérémonie de remise des récompenses du Concours de l'Artisanat, les artisans dont la liste suit, ont demandé au Gouverneur Général de verser les prix qu'ils venaient de recevoir, aux œuvres du Secours National ou de la Cité Universitaire :

MM. Nguyễn-huân-Quy, quatre-vingt piastres au profit du Secours National, Nguyễn-van-Liên quarante piastres au profit du Secours National, Nguyễn-tê-Mỹ vingt-piastres au profit du Secours National, Nguyễn-van-Hiếu vingt piastres, au profit du Secours National, Nguyễn-nang-Loi quarante piastres au profit de la Cité Universitaire, soit deux cents piastres.

Les Français et les Indochinois ne manqueront pas de ressentir la portée symbolique d'un tel geste, qui souligne éloquentement combien la solidarité franco-indochinoise est profondément enracinée dans tous les cœurs.

(ACTION du 17 mars 1943.)

LA VIE INDOCHINOISE

Du 15 au 22 mars 1943.

MARDI 15

Huế. — A l'occasion de la fête « Van-Dinh », fête anniversaire du mariage de LL. MM. Impériales d'Annam, le Résident Supérieur Grandjean vient présenter à LL. MM. Impériales d'Annam les vœux du Gouverneur Général et du Protectorat. L'Amiral Decoux avait, en cette occasion, adressé un télégramme à LL. MM. Impériales.

Hanoï. — L'Amiral Decoux inaugure les chantiers de la nouvelle bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Après que M. Cédès, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, eut retracé l'histoire du projet, ses grandes lignes actuelles, et l'utilité de la nouvelle bibliothèque, l'Amiral prononça le discours suivant :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je me félicite à plus d'un titre d'inaugurer aujourd'hui les travaux de la future bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Cette création, comme vous venez de la rappeler, répond à une nécessité qui s'imposait depuis longtemps.

Si toutefois les années ont passé sans qu'elle se réalisât, je me garderai d'en accuser mes prédécesseurs, et de leur jeter la pierre : ils ont fait de leur mieux, à l'époque qui a précédé la guerre actuelle, pour gouverner ce pays dans des conditions spécialement difficiles. Le moins qu'on puisse dire est que l'ambiance où ils se sont trouvés ne leur permettait pas toujours de prendre rapidement les décisions que réclamait l'intérêt général.

Quant à la période de 1940 à 1943, sur laquelle je crois avoir quelques lumières particulières, vous reconnaîtrez avec moi, Monsieur le Directeur, qu'elle a imposé à mon attention des tâches d'une urgence plus pressante encore.

Je n'en étais pas moins décidé à faire inscrire au budget les crédits nécessaires à votre bibliothèque, dès qu'en apparaîtrait la possibilité : le Maréchal

n'a-t-il pas dit que la science pure et désintéressée occuperait dans la France nouvelle une place éminente ? C'est chose faite aujourd'hui. Les travaux commencent. Ils seront, je l'espère, rapidement menés. Ainsi pourra-t-on constater, une fois de plus, que la Révolution Nationale ne se contente pas de velléités, et qu'elle accomplit ce qu'elle a promis.

La décision que j'ai prise est destinée aussi, dans mon esprit, à montrer à tous la vitalité de l'Ecole Française, et à en témoigner ma satisfaction à son Directeur et à ses membres.

Les années troubles que nous venons de traverser pouvaient inciter cette institution à se replier sur elle-même en attendant des jours meilleurs. Elle n'en a rien fait. Elle a voulu montrer sa foi dans l'avenir, et dans la pérennité de l'œuvre française en Indochine. Je me demande même si son activité a jamais été plus fructueuse que depuis l'armistice.

Les travaux d'Angkor n'ont pratiquement subi aucune interruption, malgré les événements graves qui, durant plusieurs mois, les ont exposés aux pires difficultés. Et les dernières campagnes ont permis d'obtenir des résultats si considérables et si prometteurs, que je n'ai pas hésité, Monsieur le Directeur, au mois d'août dernier, quand vous m'avez fait visiter les principaux chantiers d'Angkor, à décider un large renforcement de vos moyens d'action, en portant la contribution budgétaire annuelle de vingt mille à cinquante mille piastres.

Au Laos, les restaurations de Wat Phrakeo et de Wat Sisaket, et les consultations techniques relatives aux pagodes et monuments de Luang-prabang ; en Annam, la création et l'aménagement du parc archéologique de My-son, la surveillance technique des réparations effectuées aux Palais et aux tombeaux de Hué, les enquêtes sur les coutumiers et les génies tutélaires des villages ; au Tonkin, l'entretien de nombreuses pagodes et monuments historiques, ainsi que les prises d'estampages méthodiquement poursuivies ; ces multiples activités, dans des domaines sans cesse plus étendus, attestent que l'Ecole Française ne se contente pas des buts déjà atteints, mais qu'elle s'adonne à des tâches constamment renouvelées.

Soucieuse d'ailleurs de ne pas se limiter à des occupations purement savantes, elle n'a cessé de collaborer avec beaucoup de bonne grâce et de dévouement à l'œuvre commune de la France en Indochine, soit en offrant une somme de connaissances toujours plus approfondie, en histoire comme en ethnographie, à ceux qui ont charge de guider l'évolution du pays, soit en informant le public, par des conférences aussi vivantes qu'instructives, de l'état de ses travaux et de ce qu'en doivent connaître les élites indochinoises.

Des résultats féconds de ce labeur, de cette précieuse contribution au rayonnement de la science française, je tiens à vous complimenter et à vous remercier, Monsieur le Directeur, ainsi que les éminentes personnalités qui vous entourent à l'Ecole Française et vous secondent si brillamment.

Mon seul regret est de ne pas voir aujourd'hui parmi nous votre collaborateur Jean Yves Claeys, auteur des premiers plans de cette bibliothèque, où, désormais, les chercheurs, les savants et les étudiants pourront avoir accès aux quelque cent mille ouvrages ou estampages de vos collections, dans un cadre digne de l'œuvre remarquable que vous avez accomplie et que vous poursuivez.

Messieurs,

Je forme des vœux que la construction de cette nouvelle bibliothèque consacre au cours des années à venir le nouvel et brillant essor de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Nous donnerons un compte rendu illustré de cette manifestation dans notre prochain numéro.

SAMEDI 20

Hanoi. — La presse annonce la création d'un prix littéraire, sorte de « Prix Goncourt » indochinois. Ce prix, qui sera bisannuel, récompensera le meilleur ouvrage écrit en français depuis 1941 par un écrivain français ou indochinois.

Hanoi. — L'Amiral et M^{me} Jean Decoux visitent au Théâtre Municipal, le VI^e Salon de la Société Annamite d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.



PAROLES DU MARÉCHAL

La Direction de l'Instruction Publique vient de faire paraître un recueil de paroles du Maréchal destinées à l'action morale dans l'enseignement.

Présenté simplement mais d'une façon fort claire, ce petit volume groupe par sujet les principales pensées que le Maréchal nous a transmises dans ses lumineux messages. Grâce à une classification aussi rationnelle qu'heureuse, les jeunes gens d'Indochine trouveront dans ce recueil l'essentiel de ce qu'ils doivent connaître de la doctrine du Sauveur de la France.

Puissent-ils se familiariser chaque jour davantage avec la pensée du Chef et acquérir à son contact le goût du travail bien fait, des idées saines et le sens du devoir national qui leur permettront de mener à bien la dure tâche de la reconstruction nationale, quand sonnera pour eux l'heure d'entrer dans l'arène de la vie.

REVUE INDOCHINOISE JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE

SOMMAIRE

Le Régime des biens entre époux en Thaïlande, par R. LINGAT.

La Crise doctrinale du Capitalisme privé, par G. KHÉRIAN.

La notion de propriété foncière au Cambodge (son évolution — son dernier terme), par P. POMPÉI.

Organisation actuelle et compétence des juridictions mandarinales de l'Annam, par TRAN-CHANH-THANH.

Notes de jurisprudence administrative, par G. LEBEL.

Notes de jurisprudence judiciaire (sur l'adoption officieuse et la succession de la veuve annamite), par VU-VAN-HIEN.

Sommaires de jurisprudence annotés, par G.-H. CAMERLYNCK.

Table des textes.

A signaler une intéressante étude de R. Lingat sur le Régime des biens entre époux en Thaïlande. L'auteur ne traite ici que la première partie : le Régime matrimonial antérieur à la codification moderne. L'essentiel de cet article porte sur les biens matrimoniaux, leur administration, la dissolution et la liquidation de la communauté. Il marque les efforts d'adaptation de l'ancien droit thaïlandais et termine en insistant sur ce fait.

« Malgré l'œuvre considérable de la jurisprudence il restait encore au codificateur un gros effort à faire pour achever de moderniser le régime traditionnel. »

Dans la Crise doctrinale du Capitalisme privé, M. Grégoire Khérian étudie l'aspect doctrinal de cette crise se réservant d'envisager ultérieurement le blocage des mécanismes auto-régulateurs. L'auteur situe avec précision le conflit d'opinion et dégage l'idée que le Capitalisme était pratiquement abandonné par ses zéloteurs officiels.

Les études de M. Pompéi sur la Notion de propriété foncière au Cambodge et de M. Tran-CHANH-THANH sur l'Organisation actuelle et la compétence des juridictions mandarinales d'Annam précisent des points de droit local fort utiles. Les praticiens y trouveront des éléments d'informations particulièrement intéressants.

LES SECTIONS DE RASSEMBLEMENT

L'activité de ces sections vient de faire l'objet d'une brochure publiée par le Commissaire général à l'Education physique, aux Sports et à la Jeunesse en Indochine.

« Elles s'adressent à toute cette partie de la jeunesse qui ne peut, pour une raison ou une autre (manque de temps, manque de capacités physiques, intellectuelles, morales, artistiques, etc...) s'intégrer à un groupement sportif ou à un mouvement spécialisé. C'est généralement une jeunesse qui a été lâchée trop tôt dans la vie, avec une formation inexistante ou superficielle, dont personne ne s'est jamais occupé et qui, obligée de « se débrouiller » par ses propres moyens, n'a pas toujours su être intraitable sur le choix de ces moyens. C'est une jeunesse désarmée devant les difficultés de la vie. C'est une jeunesse qui ne peut que végéter en admettant que travaillée par une propagande toujours prête à exploiter les misères et les mécontentements des malheureux, elle ne se dresse pas contre ceux qu'on lui enseigne à considérer comme responsables de cet état de choses. »

» Tout cela parce que c'est une jeunesse qui ne connaît et ne possède d'autres moyens d'occuper ses heures de liberté que le jeu, les spectacles nocifs, les fréquentations malsaines, et j'en passe.

» Le but que se proposent les sections de rassemblement est de donner à cette jeunesse la possibilité de retrouver le vrai sens de la vie en se reforgeant une dignité individuelle, familiale, sociale, par la pratique en commun d'activités faisant appel à ses qualités latentes. Cette jeunesse, la première chose à faire pour la servir est d'organiser ses loisirs. »

Ainsi que l'a dit Ch. Maurras :

« Le difficile du métier d'homme », ce qui fait sa grandeur et sa noblesse, n'est pas tant de pouvoir dominer les hommes que de savoir les guider et les conduire. »

C'est dans cet esprit qu'est comprise la tâche des chefs de cette jeunesse.

« Que les bases morales soient bien posées, sous une forme claire et brève, facile à retenir, « spectaculaire », et ce sera ensuite par une pratique bien

contrôlée par des chefs dignes du beau nom de « guides » que les jeunes découvriront progressivement la nécessité de se conformer à ces principes et de les approfondir.»

La brochure analyse ensuite les différentes méthodes à appliquer et les étapes de l'effort progressif à développer.

— Observation, secourisme, signalisation, matelotage, travail manuel, jeux, camps, explorations.

« On doit pouvoir dire que la section de rassemblement constitue une première sélection, un premier triage ; qu'elle est une pépinière pour les mouvements spécialisés. Nul doute que ceux-ci n'aident de toutes leurs forces à cette sélection et que cette entraide loyale ne soit l'assurance prochaine d'une magnifique efficacité. »

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

HONORÉ TRUONG-ANH, fils de M. Maurice Truong-dinh-Tri et de M^{me}, née Pham-thi-Gian (15 mars 1943).

RENÉE-JEANNE-JOSÉPHINE, fille de M. René Lafosse et de M^{me}, née Hoang-hanh-Chuong (17 mars 1943).

JEANNE-AURÉLIE-CHARLOTTE, fille de M. et de M^{me} Ambroise Laplace (18 mars 1943).

PAULE-CATHERINE-MARIE-JOSÈPHE, fille de M. Maurice-Marie-Pierre Gouget et de M^{me}, née Josèphe-Marie-Yolande de Gonzalez de Linarès (19 mars 1943).

MARIE-JOSÈPHE-YVONNE-THÉRÈSE-JULIENNE, fille de M. Elie-Michel Carlos et de M^{me}, née Clémentine-Jeanne-Alberte Domergue (19 mars 1943).

CHRISTIANE, fille de M. et de M^{me} Sébastien Montel (22 mars 1943).

COCHINCHINE

DENISE-CLAUDINE, fille de M. et de M^{me} Hughes Mathurin (17 mars 1943).

CHRISTIAN-ALAIN-LOUIS, fils de M. et de M^{me} Paul Coutellier (17 mars 1943).

DANIELLE-GINETTE, fille de M. et de M^{me} Pham-chanh-Long (17 mars 1943).

CHRISTIAN-GEORGES-ROGER, fils de M. et de M^{me} René Lenain (18 mars 1943).

HUGUETTE, fille de M. et de M^{me} Edmond d'Audigier (19 mars 1943).

MARIE-REINE-ANDRÉE, fille de M. et de M^{me} André Baert (19 mars 1943).

MARIE-GENEVÈVE, fille de M. et de M^{me} Marcel Surleau (19 mars 1943).

MICHEL, fils de M. et de M^{me} Hô-van-Khanh (14 mars 1943).

MADELEINE, fille de M. et de M^{me} Alexandre de Radix (13 mars 1943).

MAURICE-ANTOINE-GÉRARD, fils de M. et de M^{me} Le Veybel (17 mars 1943).

FIANÇAILLES.

COCHINCHINE

M. MARIE-JOSEPH-ANTOINE LEBRUN avec M^{lle} LOURDES-ANTOINETTE BONJEAN.

M. JEAN-MALEAPA XAVIER avec M^{lle} CÉCILE-GERMAINE-LOUISE MICHEL.

M. JULIEN-OCTAVE BENOIST avec M^{lle} SUZANNE-JEANNE LANLO.

MARIAGES.

TONKIN

M. BERNARD-ALBERT RENET avec M^{lle} MARIE-THÉRÈSE MINOT (20 mars 1943).

COCHINCHINE

M. BONIFAY avec M^{lle} J. HARDEL (18 mars 1943).

M. GEORGES BONDET de LA BERNARDIE avec M^{lle} JULIE FARINASSO (20 mars 1943).

M. JEAN OLIVIER avec M^{lle} THÉRÈSE NGUYEN-VAN-CUA (20 mars 1943).

DÉCÈS.

TONKIN

M. HAHN ERICH KARL (17 mars 1943).

M^{me} V^{ve} PETRIZIA, née ANGELA KERESTEZOPULOS (19 mars 1943).

COCHINCHINE

M. EMILE BENOIT (18 mars 1943).

M. M.-J. DINH-QUANG-HIEN (18 mars 1943).

M. LUCIEN-CONSTANTIN BERGE (18 mars 1943).

CAMBODGE

M^{me} SOK SOM (16 mars 1943).



~ Un Ami du Vieux Hué. — Nous vous signalons, comme suite à notre réponse parue dans le précédent numéro, un article de Hà-xuan-Tê intitulé « Drapeau tricolore, drapeau annamite », paru dans notre n° 59 du 16 octobre 1941.

~ Abonné 105-124. — Les renseignements que l'on vous a donnés, cher abonné, sont inexacts. La revue « Indochine » n'est pas l'organe de la Mission. Nous faisons déjà remarquer à l'un de nos lecteurs que la revue n'était pas rédigée uniquement par des fonctionnaires ; pour mettre les choses

au point, nous déclarons sans ambages que « Indochine » n'est soutenue ni par le Comité des Forges, ni par la Mafia, ni par le Dragon Rouge, ni par la Cavalerie de Saint Georges, ni par la Société de Jésus.

Le R. P. Alexandre de Rhodes appartenait à cette dernière, mais il n'est pas, comme vous semblez le croire, notre Rédacteur en Chef. C'est seulement pour nous le symbole d'une action franco-indochinoise intelligente et féconde.

~ F. W..., Hiép-hoa. — Vos éloges, chère Madame,

nous font rougir, une modestie pudique étant la principale qualité de l'état-major de la revue. Bien que nous les sentions immérités, ils nous font plaisir tout de même. Ne nous en voulez pas de vous renvoyer votre chèque et de vous demander un mandat-poste ou un chèque sur Hanoi. La Banque de l'Indochine, notre mère à tous, compte des frais de transfert réduits, mais avec un minimum de commission de 2 \$ 50, ce qui représente 14 % pour 18 piastres d'abonnement.

~ Pour B. T..., Saigon et de nombreux lecteurs. — Nous regrettons infiniment de n'avoir pu vous donner satisfaction et de n'avoir pu vous envoyer nos n°s 126, 127, 128 et 131. Ceux-ci, malgré leur parution récente, sont déjà épuisés. Un succès inespéré a dépassé nos prévisions de tirage et nos dépositaires n'ont pas renvoyé un seul invendu. Rassurez-vous pour l'avenir, nous tirons maintenant à 4.600 exemplaires, et nos amis n'auront plus de cruelles déceptions.

~ M. C..., Hanoi. — Nous-mêmes, chère Madame, n'avons plus de savon. Avertis par les pénibles avatars de notre ami Z..., qu'il vous a contés dans une précédente lettre du Tonkin, et effrayés devant la perspective de « n'avoir plus rien à nous mettre sur le dos », nous avons donné à notre fidèle serviteur l'ordre d'acheter la plante saponaire dite « bô-hon ». Il a rapporté du marché quelque chose d'analogue à des olives noires enfilées sur une baguette, suivant la méthode utilisée pour les crevettes séchées. Après cuisson, ces baies ont dégagé de la mousse, énormément de mousse, et n'ont rien lavé du tout. Faudra-t-il les utiliser comme savon à barbe, ou l'une de nos lectrices a-t-elle des lumières sur la question ?

~ J. B..., Thu-duc. — Le sympathique correspondant d'« Indochine » à Saigon est paresseux comme une couleuvre, voire même comme un boa, après déglutition de quelques menus chevreuils. C'est pour cela, cher lecteur, que la « Lettre de Cochinchine » ne paraît pas aussi souvent que nos lecteurs du Sud le désireraient. Si encore nous pouvions lui mettre l'I. P. P. dans les reins !

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 103

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	P	H	Y	S	I	O	C	R	A	T	E
2	A	O	U	T		R		T	R	A	C
3	S	O	N		L	Y	S		C	I	L
4	Q	D		T	A	C	O	T		N	E
5	U		C	A	C	T	I	E	R		C
6	I	S	E	O		E		S	O	I	T
7	N	A	I	N		R		T	I	S	I
8	A	L		S	T	O	R	E		O	Q
9	D	O	T		A	P	I		P	E	U
10	E	N	E	E		E		R	A	T	E
11	S	E	R	T	I	S	S	U	R	E	S

MOTS CROISÉS N° 104

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Horizontalement.

1. — Lumineuse à l'Exposition — A son pavillon à l'Exposition.
2. — On en entend plus d'un au Parc des attractions — Se parlait à Paris — Anagramme d'un volcan.
3. — Sur la rose des vents — Est représenté à l'Exposition — Les piétons en usent à parcourir l'Exposition.
4. — Rapace dont un proche-parent est bien visible à l'Exposition — Coutumes — Département représenté à l'Exposition.
5. — Sentiment rare en 1937 — On ne doit pas crier ainsi à l'Exposition.
6. — Mot qui revient souvent dans les prières liturgiques — Préposition — Dans Nicaragua — Ce que la visite de l'Exposition n'empêche pas à un enfant de demander à sa mère — Prénom féminin.
7. — Dit par un enfant qui insiste pour voir un pavillon — Représenté à l'Exposition.
8. — Annonce un événement — Celle de beauté est représentée à l'Exposition — Anagramme d'un instrument — Pomme.
9. — N'a pas cours en France — On peut voir si la Seine l'est bien en passant pont de l'Alma — On en voit surtout pour les inaugurations.
10. — Région représentée à l'Exposition — Deux lettres de « femme ».
11. — Fruit comestible — Abréviation d'un titre d'honneur.
12. — Triomphe de l'Exposition — Pronom.
13. — Déesse — Ville de Tchécoslovaquie — Dans Nice.
14. — Ce que doit être un pavillon — Note.
15. — Machine qui est un des clous de l'Exposition.

Verticalement.

1. — Brilla à celle de 1878 — Pays qui doit être représenté à l'Exposition.
2. — On ne l'est pas un dimanche à l'Exposition — Coule dans un pays voisin qui a son pavillon à l'Exposition — Dans l'Île-et-Vilaine.
3. — On en voit dans un pavillon régional — Précède la sortie.

4. — Deux points cardinaux — Dans « dromadaire » — Agréable à déguster — Sont magnifiés à l'Exposition.
5. — Ne doit pas se voir à l'Exposition — Ce qu'est la vue du haut de la tour Eiffel — Note.
6. — A son pavillon à l'Exposition — Bois.
7. — Surtout employé dans le Midi — Deux points cardinaux — Entoure parfois la lune.
8. — Féérique à l'Exposition.
9. — Terres où l'on sème des graminées que l'on ne voit pas sur les terrains de l'Exposition — Affirmation étrangère.
10. — Trois lettres d'« Alsace » — Le terrain de l'Exposition n'en a pas — Anagramme de « mit une couche de certaine résine ».
11. — Enduit employé souvent dans les expositions — On peut en voir plus d'un à la France d'Outre-mer — Ce qu'a fait le monsieur qui se dépêcha de visiter l'Exposition (phonétiquement).
12. — A 410 kilomètres au sud-ouest de Paris — L'Exposition ne s'est pas construite sur un coup de sa baguette.
13. — Il n'y a qu'un homme de cette sorte à l'Exposition — Ville africaine — Se voit quelquefois en levant la tête.
14. — Parfois dans la conversation — A son pavillon à l'Exposition.
15. — Région représentée à l'Exposition — Coupe l'Exposition.

Bière HOMMEL Export Boissons Gazeuses LARUE GLACE

sont des produits que
continue à fabriquer la
**SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE**

S. A. au Capital de 4.712.400 \$

EN VENTE PARTOUT

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs.
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.

